



COMMUNE DE DARDAGNY

**COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
DE L'EXERCICE 2018**



Table des matières

Pages	
	Administration
2	Loi sur l'administration des communes
3 - 4	Avant-propos
5	Autorités
6	Conseil municipal - Personnel communal
7	Population
8 - 9	Chômage / Promotions citoyennes / Etat Civil / Naturalisations / Ecoles
10 - 11	Crèche / Groupement en faveur de la Jeunesse
12	Sociétés locales
13 - 14	Culture
15	Sports / Service social
16 - 17	Fondation intercommunale " Résidence Mandement "
18 - 19	Bâtiments - Immeubles communaux
20	Emplacements communaux / Routes / Canalisations
21	Voirie / Déchets
22 - 23	Service du feu
24	Protection civile / Police
25	Poste / Paroisses / Armée / Transports publics
26 - 30	Divers
	Finances
31	Résultat 2018 / Détail des revenus
32	Détail des charges / Evolution résultats
33	Taxe professionnelle communale / centimes additionnels s/ PP et PM
34	Fonds intercommunal / Fonds péréquation financière / Indice de capacité financière
35	Part privilégiée / Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
36	Tableau des emprunts (dette communale) / Patrimoine financier
	Comptes annuels 2018 et annexes aux comptes
37 - 39	Rapport de l'organe de révision BFB Société Fiduciaire
40	Table des matières des comptes annuels
41	Message du Conseil exécutif
42	Bilan 2018
43	Compte de résultat 2018 échelonné
44 - 50	Compte de résultat 2018 fonctionnel
51	Tableau des flux de trésorerie
52	Règles régissant la présentation des comptes
53 - 54	Principes relatifs à la présentation des comptes
55 - 56	Retraitement du bilan au 1 ^{er} janvier 2018
57	Etat du capital propre
58	Tableau des provisions
59 - 60	Tableau des participations
61	Tableau des garanties et des engagements conditionnels
62	Tableau des amortissements économiques terminés 2018
63	Tableau des amortissements économiques non terminés 2018
64	Explication sur les crédits d'engagement ouverts de plus de 5 ans
65	Indications supplémentaires
66	Système du contrôle interne
67 - 68	Edition des indicateurs financiers
69	Crédits supplémentaires

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2018.

Pierre Duchêne

Maire

AVANT-PROPOS

Nous arrivons au terme de la 4^{ème} année de la législature 2015-2020 avec un gros bénéfice de CHF 3'155'153.08 dans nos comptes (qui ne se répétera pas). Cet excédent mérite une explication que vous trouverez plus bas.

Nous avons été comme d'habitude vigilants sur nos dépenses et nous ne nous attendions pas à pouvoir « engranger » un tel boni. Mais ne nous emballons pas, les années à venir vont nous amener des diminutions de recettes de la part de l'Etat suite à la votation sur les impôts sur les entreprises (RFFA), notre commune étant tributaire d'une grande entreprise située à La Plaine.

Le canton va également nous « ponctionner » des charges dites contraintes (une loi adéquate est soumise cet automne au Grand Conseil). Les communes devront dès 2020 participer aux charges sociales du canton. Tant que celles-ci afficheront des chiffres positifs, le canton ne va pas se priver de demander aux communes des efforts supplémentaires. La redevance pour le SIS augmente également chaque année.

Commentaire des chiffres 2018

En premier lieu, nous devons appliquer une nouvelle procédure de comptabilité nommée MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé), harmonisé étant à comprendre dans le sens fédéral du terme. Le MCH1 date de la fin des années 1970, mais il était devenu désuet.

Les principales nouveautés sont :

- Un nouveau plan comptable plus détaillé
- La comptabilisation des immobilisations dans les comptes communaux
- Le compte de résultat qui sera échelonné sur 3 niveaux (1 niveau auparavant)
- La création d'un tableau de flux de trésorerie (qui est une mesure de performance financière par rapport aux montants d'argent encaissé et dépensé sur une période donnée)
- La réévaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF) tous les cinq ans, avec la comptabilisation sur l'année en cours de la perte ou du gain de cette opération directement dans les comptes de fonctionnement
- L'obligation de présenter un plan financier quadriennal
- L'obligation de mettre en place un système de contrôle interne proportionné

Parmi d'autres mesures, il a fallu :

- Retraiter des positions du bilan, notamment pour les immobilisations du PF, et les positions fiscales, tant sur le reliquat que sur l'estimation fiscale
- Les transferts de parcelles entre le PA et le PF
- Un tiers des actions BCGe que la commune détient doit passer du PA au PF
- Tous les revenus et charges de nos immeubles, c'est-à-dire les immeubles locatifs, les parkings, le tea-room et l'auberge seront dorénavant directement intégrés dans les comptes de fonctionnement de la comptabilité communale

Si vous désirez des informations complémentaires, notre secrétaire général est à votre entière disposition.

Pour terminer, j'aimerais remercier mes deux adjoints, Anne Zoller et Stéphane Carrara, pour leur engagement constant et leurs précieux conseils ainsi que tous les conseillers municipaux.

Un remerciement particulier pour leurs engagements quotidiens au service de notre commune à Roger Wyss, Antoinette Sermondade (jusqu'au 31.05.2018, date d'une retraite bien méritée ; je tiens ici encore à la remercier de son investissement pour la communauté) et à Sonia Monteiro (sa remplaçante dès le 1.04.2018) ainsi que tout le personnel communal.

Pierre Duchêne

Maire

AUTORITES

Maire	M. Pierre Duchêne
Adjoints	Mme Anne Zoller M. Stéphane Carrara
Conseillers municipaux	Mme Laure Bovy Mme Sophie Dugerdil M. José Guerreiro Mme Emilienne Hutin Mme Marie-Pierre Jaquier M. Benjamin Jolissaint Mme Marianne Leuppi Collet M. José Pedrosa M. François Pottu Mme Marie-Thérèse Pythoud Mme Murielle Ramu Mme Alix Rivoire M. Stéphane Todesco M. Philippe Vasey M. Pierre Vuissoz

Formation des commissions

Mobilité, Routes et Canalisations :	<u>Dicastère de Stéphane CARRARA</u> M. François POTTU (président), M. Philippe VASEY (vice-président), Mme Emilienne HUTIN, M. Benjamin JOLISSAINT, M. José PEDROSA, Mme Alix RIVOIRE, M. Pierre VUISSOZ
Aménagement, Bâtiments, Emplacements :	<u>Dicastère de Stéphane CARRARA</u> M. Philippe VASEY (président), Mme Laure BOVY (vice-présidente), Mme Sophie DUGERDIL, Mme Murielle RAMU, M. José GUERREIRO, Mme Emilienne HUTIN, M. Pierre VUISSOZ
Communication (journal – internet) :	<u>Dicastère de Anne ZOLLER</u> Mme Laure BOVY (présidente), Mme Marie-Pierre JAQUIER (vice-présidente), M. François POTTU, M. José GUERREIRO, Mme Marie-Thérèse PYTHOUD, M. Stéphane TODESCO, Mme Alix RIVOIRE
Petite enfance, Scolaire, Jeunesse et Sports :	<u>Dicastère de Anne ZOLLER</u> Mme Murielle RAMU (présidente), Mme Sophie DUGERDIL (vice-présidente), M. Philippe VASEY, M. Benjamin JOLISSAINT, Mme Marianne LEUPPI, M. Stéphane TODESCO, M. José PEDROSA
Sociale, culture et évènements :	<u>Dicastère de Stéphane CARRARA</u> Mme Sophie DUGERDIL (présidente), Mme Laure BOVY (vice-présidente), Mme Emilienne HUTIN, Mme Marie-Pierre JAQUIER, Mme Marianne LEUPPI, M. Stéphane TODESCO, Mme Marie-Thérèse PYTHOUD
Finances	<u>Dicastère de Pierre DUCHÊNE</u> Mme Marie-Pierre JAQUIER (présidente), M. François POTTU (vice-président), M. Benjamin JOLISSAINT, Mme Marianne LEUPPI, Mme Marie-Thérèse PYTHOUD, Mme Murielle RAMU, Mme Alix RIVOIRE

CONSEIL MUNICIPAL

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Nombre de séances du Conseil municipal	8	10	10	9
Nombre de séances des commissions	27	36	23	29

Le Conseil municipal a été présidé de janvier à mai par Mme Laure Bovy et de juin à décembre par Mme Emilienne Hutin.

<u>Dates</u>	<u>Délibérations</u>
21 février	<ul style="list-style-type: none">• Crédit de construction de Fr 1'475'000,- concernant les canalisations de La Plaine
14 mai	<ul style="list-style-type: none">• Approbation des comptes 2017 de la Fondation intercommunal « Résidence Mandement »• Approbation des comptes 2017 du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin• Approbation des comptes 2017 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin-Dardagny• Crédits supplémentaires 2017• Approbation du rapport administratif et financier de la commune de Dardagny pour l'exercice 2017• Formation du bureau du Conseil municipal 2018-2019• Budget de fonctionnement annuel 2018
4 septembre	<ul style="list-style-type: none">• Approbation d'un crédit d'étude de Fr. 345'000,- pour la reconstruction de la buvette et des vestiaires du stade du Moulin
11 octobre	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition de l'ancienne boulangerie « Bocquet » pour un montant de Fr. 1'450'000,-
14 novembre	<ul style="list-style-type: none">• Demande d'adhésion de la commune de Dardagny à la Fondation intercommunale de Pré-Bois• Budget de fonctionnement 2019• Taxe professionnelle communale 2019• Indemnités à l'exécutif et aux conseillers municipaux• Ouverture d'un crédit de Fr. 75'900,- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU

<u>Dates</u>	<u>Résolutions</u>
21 février	<ul style="list-style-type: none">• Consultation des communes membres de l'association des communes transfrontalières riveraines de l'aéroport de Genève-Cointrin concernant le projet de fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique PSIA
21 mars	<ul style="list-style-type: none">• Procédure de modification des limites de zone, visant la création d'une zone 4B protégée destinée à l'habitat et à des activités agricoles et viticoles à titre égal ou prépondérant par rapport à l'habitat dans le secteur du village de Dardagny

PERSONNEL COMMUNAL (au 31.12.2018)

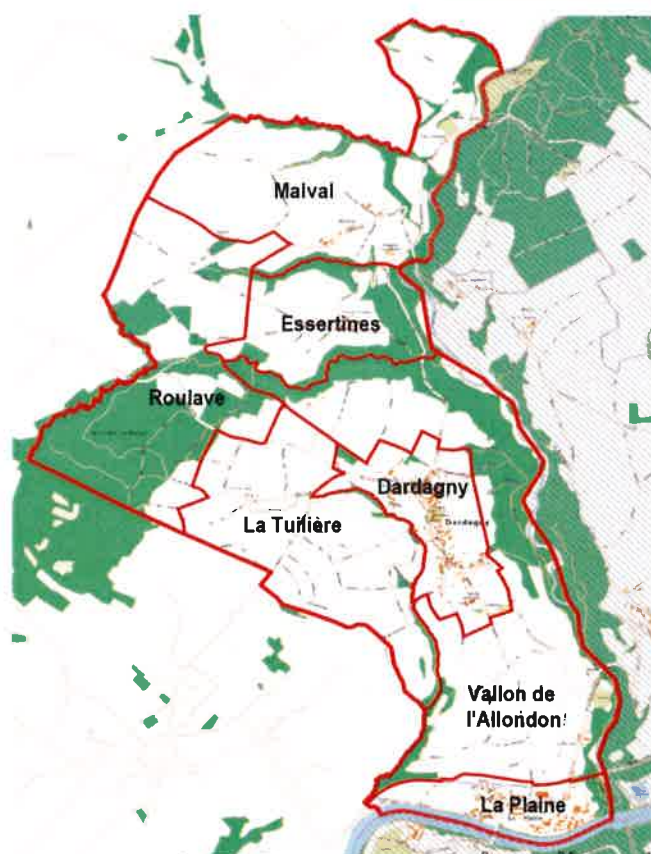
<u>Administration</u>	Roger Wyss (100%) et Antoinette Sermondade (60% jusqu'au 31 mai 2018) et Sonia Monteiro (60% dès le 1 ^{er} avril 2018)
<u>Voirie</u>	Didier Ramu (100%) et Simon Chipier (100%)
<u>Conciergerie</u>	
Château	Sally Vergari (45%)
Salle polyvalente	Catherine Bornet (80% - y.c. cuisines scolaires)
Ecole de La Plaine	Francine Gisler (45% jusqu'au 12 janvier 2018) et Ramize Rexhepi (45% dès le 12 janvier 2018)

Vestiaires du stade	Ramize Rexhepi (20%)
Cuisines scolaires	Carmelina Barradas Riccio (15%) et Maria Da Gloria Meireles Andrade (6,5%)
Local des Jeunes	Maeva Desbaillet et Fiorenzo Frongillo
Personnel temporaire	Durant les vacances d'été, 10 filles et 4 garçons ont été engagés à titre temporaire pour une durée d'une semaine.

POPULATION

	1950	1980	1990	2000	2010	2018	Var. 2018/2010
Suisses	586	555	862	984	1'075	1'342	+267 (+24,8%)
Etrangers	100	163	211	312	397	525	+128 (+32.2%)
Total	686	718	1'073	1'296	1'472	1'867	+395 (+26.8%)
dont femmes	--	--	--	639	745	965	+220 (+29.5%)
hommes	--	--	--	657	727	902	+175 (+24,1%)

Nombre d'habitants par localité



	2007	2018
La Plaine	633	1119
Vallon Allondon	41	46
Dardagny	535	624
La Tuilière	5	3
Essertines	48	46
Roulave	-	-
Malval	29	29
Total	1'291	1'867

Répartition par groupes d'âge

	1995		2005		2018	
	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%	Nombre de personnes	%
0 – 19 ans	394	31.1	376	28.4	427	22.9
20 – 64 ans	793	62.7	825	62.2	1'137	60.9
65 et plus	78	6.2	124	9.4	303	16.2

Doyenne de la commune : Mme Alice Prod'hom, née en 1920
Doyen de la commune : M. Friedrich Gaigl, né en 1924

CHOMAGE

	2005	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre personnes	21	27	28	26	27	31	33	33	27

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes de notre commune qui ont fêté leurs 18 ans en 2018. Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le lundi 19 février 2018 au Théâtre du Léman. Avant de s'y rendre, les jeunes, accompagnés de nos deux adjoints et de conseillers municipaux, ont partagé un repas dans le quartier des Pâquis. Sur 18 jeunes concernés, 8 ont participé à cette soirée.

ETAT CIVIL

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le regroupement de l'état-civil du Mandement (Satigny – Russin – Dardagny) a fusionné avec celui de la commune de Meyrin. A partir du 1^{er} janvier 2019, la commune de Vernier se joindra au regroupement qui se nommera arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier et dont le siège sera à Meyrin. Coût pour l'année 2018 : Fr. 36'899,-.

Faits d'état civil	2014	2015	2016	2017	2018
Célébrations de mariages	39	35	44	32	46
Actes d'état civil établis	110	100	130	100	163
Cartes d'identité	75	82	64	92	75

NATURALISATIONS

Au cours de l'année, la mairie a donné un préavis favorable à 4 demandes de naturalisation.

ECOLES

La rentrée 2011 marque le début de l'introduction de changements en lien avec l'harmonisation de la scolarité obligatoire au niveau suisse.

La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantines et primaires sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.

Effectifs des classes en 2018-2019 (regroupement scolaire avec Russin depuis 1973)

Ecole de Russin

1P et 2P	Mme Slettenhaar	14 + 9 = 23	45 élèves
1P et 2P	Mmes Saillen Schenk et Grenu-Gosteli	13 + 8 = 22	

Ecole de La Plaine

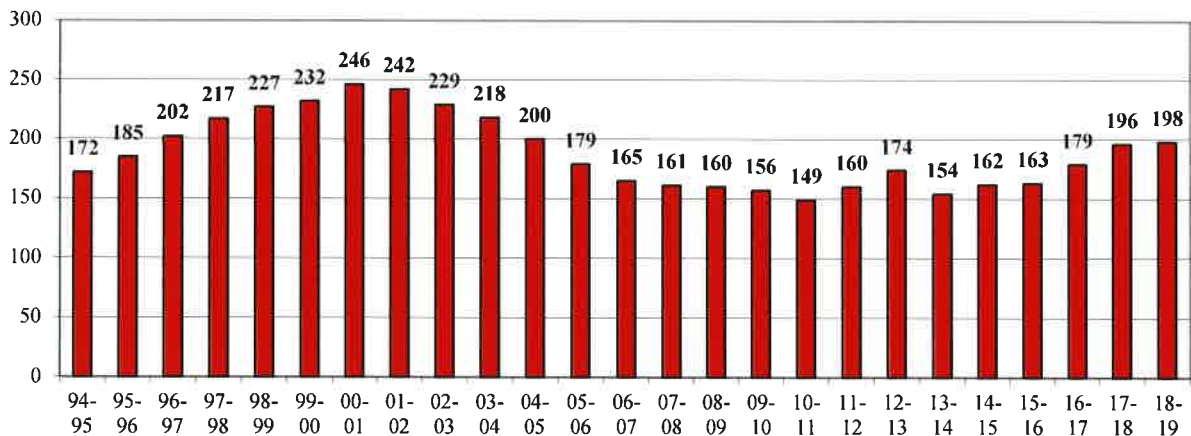
2P et 3P	Mmes Garcia Escribano et Schulz	7 + 15 = 22	67 élèves
3P et 4P	Mme Perez Basarab	8 + 15 = 23	
4P et 5P	Mme Dresti	9 + 13 = 22	

Ecole de Dardagny

5P et 6P	Mme Thorimbert	16 + 7 = 23	86 élèves
6P et 7P	Mme Frauchiger	13 + 8 = 21	
7P et 8P	Mme Lutz	11 + 10 = 21	
7P et 8P	M. Waelti et Praz	7 + 14 = 21	

total élèves des 3 écoles 198

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} janvier 2014.

Conseil d'établissement scolaire de Dardagny - La Plaine - Russin : Les représentants de notre commune sont : Rosa Tardin, pour l'école de Russin, Murielle Sermet Vasey et Silvine Beucler, pour les écoles de La Plaine et Dardagny. Ce conseil comprend également quatre enseignants et un membre de chaque exécutif (Russin et Dardagny). Son rôle consiste à intervenir notamment dans l'échange de tout sujet relatif à l'intérêt des élèves et à œuvrer pour maintenir un sain climat de travail entre les établissements de La Plaine, Dardagny et Russin. Dès la rentrée 2013, Vivienne Wälti a été nommée maîtresse adjointe.

Association des parents d'élèves (APE) : Depuis septembre 2017, son comité est formé de Caroline Poulin, présidente, Aurélie Neuhaus, vice-présidente, Marie-Anne Pereira Dias, secrétaire, et François L'Huillier, trésorier ainsi que Ruth Burgos, Sonja Gaudio, Yuka Mizuno, Marie-Anne Pereira Dias, Stéphanie Wirth, membres.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour l'organisation de la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Fête des écoles : Cette manifestation s'est déroulée à Dardagny en date du samedi 30 juin 2018. Elle regroupe les élèves des écoles de Dardagny, La Plaine et Russin. La tenue de la buvette et l'organisation du repas ont été confiées à la Jeunesse mixte de Dardagny-Russin.

Le cortège des élèves a donné le coup d'envoi de cette fête. Les écoliers de 1 P à 8P ont défilé depuis la cour du château rythmé par les fifres et tambours « Les Vétérans » (chemin de la Côte, chemin Martine, Route du Mandement pour ensuite rejoindre la salle polyvalente). Le BBDR a une fois encore assuré la partie musicale de la cérémonie. A l'issue de la partie officielle a eu lieu le goûter pour les élèves et ils ont pu s'adonner aux différents jeux organisés par l'APE. La fête fut belle.

Un grand merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Cycles d'Orientation : La commune a octroyé 62 subventions sur les abonnements CFF/TPG (Fr. 300,- par élève de la commune).

Activités parascolaires (GIAP) : Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny. Un petit local détente-repos a été créé sur la mezzanine et l'ancien local de la jeunesse lui a également été attribué. Nous relevons cette année en moyenne une participation d'environ 40 enfants par jour qui sont

accueillis de 15h50 à 17h50 sous la responsabilité de Dominique Steiner, Emmanuelle Wenger, Rita Passaseo-Grunig, Aline Rouaux Fuser, Stéphanie Papaioannou, Raclet Corinne et Aurelia Calo, animatrices du GIAP.

Restaurant scolaire : L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. Depuis la rentrée de septembre 2017, les cuisines scolaires sont gérées par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Russin et Dardagny.

La commune participe par la mise à disposition des locaux, le règlement de la subvention annuelle du GIAP et la prise en charge des salaires de Catherine Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria da Gloria Meireles Andrade, chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Le service est également assuré par des bénévoles qui se relaient.

Nombre de familles inscrites : 107 (81 de Dardagny et La Plaine – 17 de Russin – 9 de France voisine) pour un total de 148 enfants (2017 : 130 enfants). Coût d'un repas : Fr. 14.00 (décomposé de Fr. 9,- pour le repas et Fr. 5,- pour le GIAP). L'accueil du soir coûte Fr 7.- dans lequel est compris le goûter.

Le nombre de repas servi oscille entre 56 et 109, animateurs, personnel communal et bénévoles compris.

Le Groupement gère les commandes auprès de la Fondation PRO qui est le fournisseur de notre restaurant scolaire et assure des repas au label « Fourchette verte ». Il s'occupe aussi de la facturation aux parents, du recouvrement et du paiement des factures fournisseurs.

Coût des prestations 2018 du GIAP à charge de la commune: Fr. 205'525,- (2017 : Fr. 168'298,- / 2016 : Fr. 125'750,-). La participation de la commune de Russin pour le restaurant scolaire s'élève à Fr. 11'799,-.

The Lok'al (local des jeunes) : Ouvert depuis le 4 mai 2010 dans l'ancien pavillon scolaire en bois du 79, route de La Plaine, deux animateurs reçoivent les jeunes de 12 à 16 ans les vendredis de 19.00 à 21.45 h. et un samedi sur deux de 19.00 à 21.45 h. pendant les périodes scolaires. La commune prend intégralement en charge le salaire de l'équipe d'animateurs qui est composée de Maeva Desbaillet et de Fiorenzo Frongillo.

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin : Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2018 : Fr. 63'650,-. La subvention du DIP s'élève à Fr. 23'425,- pour l'année 2018.

Bus pour les cours de piscine : Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les communes de Dardagny et Russin ne financent plus le déplacement des élèves en bus à la piscine de Satigny.

Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin : Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre 2015, la création d'un groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes. Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires) et le local des jeunes (hors salaires).

CRECHE L'Ô VIVE

L'ouverture de la nouvelle crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse de Dardagny-Russin. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au

vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2018 :

Présidente : Anne Zoller, adjointe à la commune de Dardagny

Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe à la commune de Russin

Secrétaire : Murielle Ramu, conseillère municipale, présidente commission petite enfance de Dardagny. Démission avec effet immédiat le 10 septembre 2018.

Membres du groupement au 31.12.2018 :

Dardagny : Alix Rivoire, conseillère municipale
Isabelle Guyot, citoyenne
Potter Van Loon, citoyen

Russin : Sylvie Desbaillet, conseillère municipale
Guy Julini, conseiller municipal
Barbara Marquis, citoyenne
Martin Klossner, citoyen

Personnel du groupement au 31.12.2018 :

Direction : Natacha Berger (60%)

Educatrices : Catia Casonatto (60%)
Lamia Dersi el Ouakyly (50%)
Aurélie Frouin (60%)
Mélanie Gandolfi (60%)
Laure Moget (80%)

ASE : Elena Dell'Anna (60%)
Aurélie Duperrier (80%)

Auxiliaires : Estelle Rodriguez (80%)
Jennifer Casto (20%)

Aide : Teo Spahr (80%) jusqu'en juillet 2018
Sarah Keller (80%) dès le 27 mai
Jennifer Casto (20%) jusqu'en juin 2018

Secrétariat groupement : Christine Vocat (20%) jusqu'au 31 mai 2019

Les normes répondent à la dotation de personnel demandé par le SASAJ, soit 310% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Le profil d'aide est particulier et doit répondre à des normes bien précises, avoir entre 18 et 22 ans, avoir en plus le niveau secondaire 2, être embauché pour une année et être en attente d'entrée à l'école ESEDE (Ecole supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance).



La crèche de l'Ô Vive accueille les enfants de 4 mois à 4 ans (âge de la rentrée scolaire)

Commune	AGE	Nb enfants en 2017	Nb enfants en 2018
Dardagny	4 mois à 1 an	4	4
	1 an à 2 ans	8	6
	2 ans à 4 ans	13	14
Russin	4 mois à 1 an	3	1
	1 an à 2 ans	1	3
	2 ans à 4 ans	5	5

Occupation par jour :

Nb d'enfants / jour	2017		2018	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20	19	20	18
Mardi	20	20	20	20
Mercredi	19	20	18	17
Jeudi	20	20	20	20
Vendredi	19	19	20	19
Taux moyen	98%	98%	98%	94%

Le taux de fréquentation pour la période 2018-2019 est d'environ 96 %.

Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 47'000,-, dont Fr. 26'000,- sont subventionnés par les communes.

- Les pensions des parents de Fr 321'000.- couvrent 35% des charges
- La subvention OFAS de Fr 98'000.- couvre 10% des charges
- La part des communes, soit Fr 520'000.- couvrent le 55% restant.

Comptes 2018 du groupement

		Fr.	Fr.
Revenus	Taxes d'inscription et écolages crèche		320'772,15
	Taxes d'inscription cuisines scolaires		97'555,65
	Produits extraordinaires		35'213,88
	Subvention GIAP		17 850,00
	Subvention communes Dardagny-Russin		520'000,00
	Participation OFAS		98'623,75
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	766'218,50	
	Charges animation et matériel	160'342,36	
	Loyer locaux	57'567,00	
	Autres charges d'exploitation	68'804,87	
	Révision	5 170,10	
	Charges financières	540,30	
	Total revenus		1'090'015,43
	Total charges	1'058'643,13	
	Résultat	31'372,30	

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés sportives

		<u>Président ou responsable</u>	
de Dardagny	FC Donzelle - Football	Pierre-Yves Zumbach	
	Goshinjutsu-Kwai Dardagny	Alexandre Hayoz	
	Amicale de pétanque Dardagny	Roger Wyss	
	Groupe fitness Dardagny	Monique Vogler	
	Club sportif du Crozat	Anne Zoller	
	Badminton Club Loisir	Yvan Thierrin	
	Tennis Club de Dardagny	Luc de la Grandville	
	Acro Model Club Genève	Christian Maechler	
	Dance & Fit	Gianna Carta	
	Cours de Pilates	Céline Hürni	
	TaiChi QiGong	Danièle Novel	
	Maison du Mandement	Rosaria Gentile Gagliardi	
	du Mandement	SFG Mandement - Gym	Aurélien Porchet
		Tennis de table Mandement	Juan Cervera
Société des Carabiniers réunis		Luc Vesin	
Satigny-Dardagny-Russin			

Sociétés culturelles / diverses

de Dardagny	Big Band Dardagny-Russin	Eddy Jotterand
	Groupe des dames paysannes et femmes rurales de Dardagny	Florence Dalle
	Amicale des sapeurs-pompier	Stéphane Carrara
	Groupe des aînés « L'Allons-Donc »	Lina Wüst
	Association parents d'élèves APE	Caroline Poulin
	Jeunesse mixte Dardagny-Russin	Jérôme de Rham
	Les Locos	Gaëlle Röthlisberger

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la commune une fois par mois le mardi de 14.00 à 15.30 h. dans la cour du château à Dardagny et de 16.00 à 17.00 h. sur le parking en face de l'école à La Plaine. La prestation annuelle s'élève à Fr. 1'387,- (2017 : Fr. 2'415,-).

Statistiques Bibliobus				
	2016	2017	2018	Var.
Livres prêtés aux adultes (Dardagny)	38	53	22	- 58 %
Livres prêtés aux enfants (Dardagny)	112	128	72	- 44 %
Livres prêtés aux adultes (La Plaine)	41	57	106	+ 86 %
Livres prêtés aux enfants (La Plaine)	408	549	351	- 36 %
Total livres prêtés	599	787	551	- 30 %
Moy. livres prêtés par passage	50	66	46	- 30 %
Nouvelles inscriptions	4	2	3	
Fréquentation	163	132	170	+ 28 %
Nombre de personnes/tournée	13.6	11.0	14.2	
Nombre passage bibliobus	12	12	12	

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : Le règlement de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement a été modifié depuis le 1^{er} janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes manifestations (bal, projection de matchs, fête nationale, fête des écoles, margotton, etc.) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes.

Fête du 1^{er} août : La fête nationale du 1^{er} août a eu lieu cette année à Russin. Le Big Band de Dardagny-Russin a ouvert les festivités au préau de l'Ecole de Russin par une production musicale. Cérémonie officielle présidée par M. le Maire Alain Hutin, et allocution de Mme Martine Brunschwig-Graf, ancienne Présidente du Conseil d'Etat. Clôture de la cérémonie officielle par un feu d'artifice et le feu de joie. La soupe traditionnelle et les grillades sont servies par les sapeurs-pompiers et les dames rurales. Un bal populaire gratuit animé par Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a diverté les participants de cette manifestation.

Contes à rebours : Dans la tradition des veillées d'autrefois, les portes des maisons de la commune se sont ouvertes cette année encore, pour y accueillir conteurs et conteuses, ainsi que tous ceux qui avaient envie de replonger un peu dans le passé. Ces soirées ont eu lieu du 1^{er} au 23 décembre. La dernière soirée a débuté avec un rendez-vous donné dans la cour du château pour ensuite se rendre à la chapelle de Malval par une descente au flambeau via le chemin de la Côte. A noter que l'illustration du programme est toujours offerte par Albertine Zullo Gros. Nos remerciements vont au groupe des organisatrices. Depuis plusieurs années, la commune soutient cette activité. En 2018 : Fr. 5'000,-.

Autres manifestations diverses

Samedi 20 janvier	Raclette des Aînés à la salle polyvalente avec un grand feu de joie des sapins de Noël
Vendredi 26 janvier	Choucroute du FC Donzelle au foyer de la salle polyvalente
Samedi 24 février	Repas de soutien de la 1 ^{ère} équipe du FC Donzelle
Samedi 21 avril	Concert annuel du Big-Band de Dardagny-Russin à la salle polyvalente
Samedi 28 avril	APE – journée cinéma
Vendredi 4 mai	Invitation population - jardins familiaux
Samedi 5 mai	Vide-Grenier à la salle polyvalente
Mercredi 9 mai	Fête du Polonais
Vendredi 11 et samedi 12 mai	Marché aux fleurs au Domaine des Crêts-Malval (ferme Pottu) organisé par le groupe des Paysannes et Femmes rurales de Dardagny et l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Dardagny
Samedi 19 mai	Fête de la paroisse protestante à la salle polyvalente
Samedi 26 mai	Journée « Caves ouvertes »
Mardi 22 mai	Inauguration des plages du Rhône
Dimanche 3 juin	Marche pour Cansearch, organisée par la commune
Vendredi 15 juin	Boum des écoles à la salle polyvalente
Samedi 30 juin	Fêtes des écoles à la salle polyvalente
Samedi 14 juillet	Bal des Vignerones au hangar communautaire
Samedi 1 et dimanche 2 septembre	Meeting d'aéromodélisme à Malval
Samedi 1 et dimanche 2 septembre	1 ^{er} Festival de Trace Habilité
Samedi 8 et dimanche 9 septembre	La légende de l'Aubépine – spectacle de marionnette par la compagnie Farfelune
Dimanche 23 septembre	Festival Nature et Terroir - Pro Natura
Samedi 6 et dimanche 7 octobre	Exposition des Artistes et Artisans au château
Samedi 3 novembre	Troc d'automne de l'APE à la salle polyvalente

Samedi 10 novembre	Soirée cinéma : « Avant la fin de l'été » par Maryam Goormaghtigh au château
Dimanche 25 novembre	Marché de Noël à la salle polyvalente
Mardi 11 décembre	Fête de l'Escalade au château
Jeudi 20 décembre	Concert de Noël des enfants des écoles à la salle polyvalente

SPORTS

ACTIVITES SPORTIVES

Samedis à la neige - Satigny-Russin-Dardagny : Ces sorties, au nombre de 5 et réservées pour les habitants du Mandement, sont organisées par les communes du Mandement avec pour destination la station des Contamines. Le prix est de Fr. 35,- pour les adultes et de Fr. 30,- pour les enfants (comprenant le déplacement en car et l'abonnement de ski). Pour les déplacements sans abonnement de ski, le coût est de Fr. 10,-.

Cours de tennis : En 2018, deux sessions (printemps et automne) ont été proposées aux enfants de la commune sous la responsabilité de Mme Silvine Beucler.

Manifestations sportives

Vendredi 19 janvier	Tournoi interne de la Gymnastique Mandement
Samedi 3 et dimanche 4 février	Tournoi de football en salle du FC Donzelle pour les juniors à la salle polyvalente
Samedi 10 mars	Course sportive Run Evasion Rhône
Dimanche 22 avril	Portes-ouvertes du Tennis Club de Dardagny
Mardi 29 mai	Portes-ouvertes de l'amicale de pétanque de Dardagny
Samedi 2 juin	Portes-ouvertes du Goshinjutsu-kwai
Mercredi 13 juin	Etape du tour du canton
Vendredi 15 au dimanche 17 juin	Tournoi du Rhône au stade de La Plaine organisé par le FC Donzelle
Samedi 25 août	Tournoi de pétanque de l'Amicale de pétanque de Dardagny
Samedi 1 ^{er} septembre	Master Class Zumba à la salle polyvalente

SERVICE SOCIAL

Distribution de cadeaux aux aînés de 80 ans et plus : Les conseillers municipaux ont rendu visite à 47 personnes pour leur remettre une petite attention à la veille de Noël.

Sortie des aînés : Le jeudi 17 mai 2018, 45 aînés des communes de Dardagny et Russin ont participé à la sortie annuelle. Visite des Jardins de Trajets et montée du Salève en téléphérique. Ils étaient accompagnés par 7 membres des exécutifs et municipaux de nos 2 communes.

Groupe des aînés « l'Allons Donc » : Durant l'année 2018, les aînés se sont retrouvés, à raison d'une à deux fois par mois, au tea-room de Dardagny pour y jouer aux cartes, scrabble et autres jeux.

Accueil familial de jour : La commune a rejoint début 2011 la structure de « L'Accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans, suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Coût de la prestation pour 2018 : Fr. 35'560,70.

Cartes Gigogne : Notre commune participe à l'action de Pro Juventute « Carte Gigogne » en versant une subvention annuelle de Fr. 50,- par enfant aux familles de 3 enfants ou plus. Condition : que chaque enfant pratique une activité culturelle ou

sportive. Concernant cette année, 1 famille a bénéficié de cette prestation pour un total de Fr. 150,-.

Dons pour aide humanitaire à l'étranger :

Fr. 1'000,- à l'association « Auxilium »
Fr. 1'000,- à l'association « Oceaneye »
Fr. 1'000,- à l'association « Taaro Ke Bacche »
Fr. 1'000,- à Médair
Fr. 1'000,- à Cayla Solidaire
Fr. 1'000,- à l'association Métissage
Fr. 500,- à l'association « Tout est possible »
Fr. 500,- à Téléthon
Fr. 1'000,- à l'association « La Voie Lactée »
Fr. 2'000,- à la Chaîne du Bonheur

Soit au total un montant de Fr. 10'000,-.

Dons pour associations d'entraide en Suisse et à l'étranger : Nous avons également effectué des donations à 40 œuvres de bienfaisance en Suisse pour une somme globale de Fr. 10'000,-.

Accueil d'une famille de réfugiés : Depuis le 1^{er} avril 2016, la famille de réfugiés Kurdes de Syrie accueillie sur le territoire de la commune vit à Essertines, avec le soutien de l'Hospice général et de plusieurs communiers. La famille est régulièrement suivie par la commission « Accueil ». Les trois enfants Rodi, Lalesh et Berin sont scolarisés et parlent maintenant couramment le français. Rodi a intégré le FC Donzelle. Nadya, la maman, fréquente les cours de français organisés par l'Hospice général et elle est bénévole au restaurant scolaire, activité qu'elle apprécie énormément. Fayed, le papa, suit également les cours de français de l'Hospice général conjointement avec l'UOG. Il ne désespère pas de pouvoir retrouver un jour son métier de chauffeur poids lourds.

Après de longues démarches, la famille s'est vue reconnaître le statut de réfugié avec pour conséquence l'octroi d'un permis B. Bénéficiant d'un statut légal en Suisse, elle peut enfin songer à se reconstruire et à envisager un avenir.

Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées Résidence Mandement

En 2004, la résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées « Résidence Mandement ». Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine. Entre le 5 octobre et le 15 novembre, 55 nouveaux résidents s'y sont également installés.

La Villa Mandement



La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018 et peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril » et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie et n'ayant pas atteint l'âge AVS.

La Villa est une structure ouverte, réfléchi et pensée pour offrir à ces personnes un lieu de vie adaptée à leurs besoins, sachant que les jeunes résidents n'ont pas les mêmes envies que les personnes plus âgées.

La Villa Mandement et la Résidence Mandement ont prévu de prendre le temps d'échanger et de partager leurs pratiques et compétences, afin de créer une cohésion entre elles.

Au 31 décembre 2018, la Villa Mandement comptait 24 résidents.

La moyenne d'âge des résidents présents à cette date s'élevait à 54.66 ans (56.77 pour les femmes et 52,55 pour les hommes)

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998.
Directrice : Lijana Krsteva.

Résidence La Plaine (ouverte en octobre 2016)

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physique que mentales à La Plaine – 92 lits – Ouverte en octobre 2016. Directrice : Brigitte Mottet.



Comptes de la Fondation

		Comptes 2017	Comptes 2018
<u>Produits</u>	Location immeuble	624'000,00	624'000,00
	SIG éco 21	0,00	16'957,00
	Rétrocession Eldora SA	0,00	997,00
	Total des produits d'exploitation	624'000,00	641'954,00
<u>Charges</u>	Entretien, réparation installations fixes	70'929,10	44'965,95
	Frais de bureau, administration	4'572,80	4'987,75
	Assurances	16'999,10	17'020,50
	Investissements (non activés)	2'194,60	0,00
	Divers	4'202,50	42'440,45
	Total des charges d'exploitation	98'898,10	109'414,65
	Résultat d'exploitation	525'101,90	532'539,35
<u>Résultat financ.</u>	Produits financiers	30'591,65	0,00
	Charges financières	-27,95	-35,67
<u>Amortissement</u>	Amortissement	263'898,28	274'704,34
<u>Provision</u>	Constitution réserve grands travaux	-196'000,00	0,00
	Bénéfice de l'exercice	95'767,32	257'799,34

		2017	2018
<u>Résultat net</u>	Résidence Mandement	-9'360,30	43'105,26
	Villa Mandement	0,00	-478'514,27
	Résidence La Plaine	1'218'486,43	1'114'901,13

BATIMENTS

Principaux travaux effectués

Château de Dardagny :	Réfection toiture : Fr. 5'660,-
	Revêtement jeux cour du château : Fr. 28'200,-
Salle polyvalente :	Isolation plafond local matériel : Fr. 14'140,-
	Changement-réparation serrures portes : Fr. 4'442,-
	Entretien toilettes-douches : Fr. 5'220,-
Ecole La Plaine :	Remplacement chaudière au gaz : Fr. 33'802,-
Auberge de Dardagny :	Changement poêle : Fr. 3'620,-
	Changement tableau électrique : Fr. 7'750,-
Tea-room de Dardagny :	Réfection boiserie : Fr. 2'650,-
Immeubles La Planta :	Entretien immeuble : Fr. 44'560,-
Immeubles La Plaine :	Entretien immeuble : Fr. 147'500,-

COMPTE DE REGIE DES IMMEUBLES COMMUNAUX

Immeubles de La Planta à Dardagny (545-553 rte du Mandement) : Construits en 1970. 20 logements à loyers libres (soumis au régime HLM jusqu'au 31.12.92). Régie immobilière Alain Bordier & Cie. Concierge : Mme Célia Margarida Marques Patricio depuis le 1^{er} octobre 1999.

Compte d'exploitation 2018 :

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	329'195	
	Total recettes		329'195
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	32'623	
	SIG (électricité, eau)	22'491	
	Impôts	13'458	
	Assurances	9'642	
	Frais de gestion régie	20'721	
	Travaux d'entretien - rénovation appart.	53'581	
	Travaux d'entretien – rénovation bâtiment	44'556	
	Contrats d'entretien	4'821	
	Intérêts hypothécaires	27'879	
	Amortissement immeuble et parking	95'000	
	Total dépenses		324'772
Bénéfice d'exploitation			4'423

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices	103'369	92'272	82'156	81'840		4'423
Pertes					15'642	

Gérance : Le taux de commission est fixé à 4.3% (+ TVA) sur l'encaissement des loyers et 5% (+ TVA) sur les travaux.

Emprunt hypothécaire :

	Solde dû Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	301'200	2.318

Compte d'exploitation parking La Planta (souterrain)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	54'900	
	Total recettes		54'900
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers	3'289	
	Total dépenses		3'289
	Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)		51'610

Compte d'exploitation parking La Planta (extérieur)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	10'150	
	Total recettes		10'150
<u>Dépenses</u>	Frais de gestion & divers	718	
	Total dépenses		718
	Bénéfice d'exploitation		9'432

Immeubles de La Plaine 76-86, rte de La Plaine : Construits en 1983. 42 logements subventionnés jusqu'au 31.12.2008. Régie immobilière Cogérim. Concierge: Mme Anabela Teixeira depuis le 1^{er} septembre 2009.

Compte d'exploitation 2018 :

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Loyers encaissés	712'410	
	Total recettes		712'410
<u>Dépenses</u>	Concierge, fournitures	63'709	
	SIG (électricité, eau)	38'290	
	Assurances	14'382	
	Travaux d'entretien	248'744	
	Frais de gestion régie	30'980	
	Intérêts hypothécaires (1.21%)	68'077	
	Autres frais	2'846	
	Amortissement	150'000	
	Total dépenses		617'028
	Bénéfice d'exploitation		95'382

Comparatif des bénéfices/pertes des 6 derniers exercices :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bénéfices	124'767	175'449	85'856		66'722	95'382
Pertes				626		

Répartition des frais pour travaux : Travaux d'entretien et rénovation d'appartements : Fr. 70'710 / Travaux généraux aux immeubles et machines : Fr. 147'505 / Contrats d'entretien périodiques : Fr. 30'529 (pour un total de Fr. 248'744).

Emprunts hypothécaires :

	Soldes dus Fr.	Taux d'intérêts %
Emprunt hypothécaire BCGe 1 ^{er} rang	5'630'000	1.21 %
Emprunt hypothécaire BCGe 2 ^e rang	0	terminé

Le prêt initial de Fr. 1'380'000 sans intérêt accordé par l'Etat de Genève sur 15 ans a été intégralement remboursé à fin 2001.

Compte d'exploitation parking La Plaine (chemin du Rail)

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Encaissement loyers	50'160	
	Recettes caisse parking	21'372	
	Total recettes		71'532
<u>Dépenses</u>	Entretien parkings	24'303	
	Contrats entretien parkings	18'459	
	Assurance - honoraires – SIG – impôts	12'496	
	Total dépenses		55'258
Bénéfice d'exploitation (hors intérêts emprunt)			16'274

Gérance : Le taux de commission est de 3.75% sur les loyers encaissés (+TVA). Aucune commission facturée sur les travaux d'entretien.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

Stade de La Plaine	Entretien de la pelouse + divers travaux : Fr. 47'709,-
Courts de tennis	Entretien des courts : Fr. 2'557,-
Parcs et promenades	Entretien annuel - abattages arbres : Fr. 34'285,-
Esplanade	Réfection parking Esplanade : Fr. 2'513,-

Cimetières

	Dardagny				Malval			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Dépôt urnes	-	1	2	1	1	-	1	1
Nombre d'inhumations	5	1	6	6	-	-	1	-

ROUTES

Principaux travaux d'entretien effectués

Marquages et signalisations	Fr. 24'678,-
Chemin Bartoli – enrobé	Fr. 22'915,-
Chemin de la Corniche – pontage fissures	Fr. 9'938,-
Achat barrières et cylindres de services	Fr. 7'070,-

CANALISATIONS

Assainissement des villages de Dardagny et de La Plaine

Le coût total des travaux d'assainissement pour la commune, débutés en 1994 et terminé en 2011, s'est élevé à Fr. 14'498'834,95. En 2016, le canton a versé une participation rétroactive de Fr. 188'595,-.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

En conformité avec la loi fédérale, nous avons débuté le cahier des charges du PGEE en 2006 en partenariat avec les autres communes du Mandement. La réalisation a été attribuée au Groupement GIPAC. Ce plan arrive à bout touchant, les phases II (concept) et III (mise en œuvre) sont soumises pour approbation au Conseil d'Etat. Montant cumulé depuis 2006 : Fr. 190'380,-.

VOIRIE					class. cant. 2018
Statistiques (chiffres en tonnes)	2015	2016	2017	2018	
Ordures ménagères	356	391	373	392	21/45
Encombrants	28	9	29	31	
Total déchets incinérés	384	400	402	423	
<i>par habitant en kg</i>	247.9	223.1	221.0	225.07	
Déchets de cuisine	9.5	10.5	20.6	18.0	37/45
Déchets de jardin	79.8	90.0	85.9	83.8	
Total compost	89.2	100.5	106.5	101.8	
<i>par habitant en kg</i>	57.6	56.1	56.8	54.2	
Verre	92	83	83	87	6/45
<i>par habitant en kg</i>	59.2	46.9	44.5	46.1	
Papier	70	70	92	95	16/45
<i>par habitant en kg</i>	45.5	39.3	49.2	50.6	
Bouteilles en PET	4.9	4.4	6.8	7.5	5/45
<i>par habitant en kg</i>	3.1	2.5	3.6	4.0	
Textiles	12.6	12.5	13.0	16.7	8/45
<i>par habitant en kg</i>	8.1	6.9	7.0	8.9	
Taux de recyclage (en %)					
Déchets valorisés (compost / verre / papier / pet / fer)	41.8%	40.9%	44.8%	43.8%	36/45
<i>Moyenne cantonale</i>	46.2%	47.1%	48.7%	49.3%	
Coût (en francs)					
	2015	2016	2017	2018	<i>var.</i>
Transports déchets	158'360	159'512	185'282	184'420	-0.5%
Traitement déchets	130'080	150'775	147'816	153'662	+3.8%
Coût total	288'440	310'287	333'098	338'082	+1.5%

Recette récupération du tri (en francs)	2015	2016	2017	2018
Verre	4'320	5'290	4'523	4'649
Papier	1'871	3'290	4'334	945
Fer léger / pet	592	2'850	1'302	1'707
Recette totale	6'783	11'430	10'159	7'301

L'entreprise Transvoirie SA est chargée de la collecte des containers enterrés ainsi que de l'enlèvement, six fois par année, des objets ménagers encombrants.

Quant à l'entreprise Serbeco SA, elle a pour mandat de vider les containers des déchets de jardins ainsi que les deux grandes bennes à cartons des déchetteries.



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

Frédéric Hiller a succédé à Antonio Guidi au poste de commandant de la compagnie le 1^{er} janvier 2014. Au 31 décembre 2018, la compagnie de sapeurs-pompiers n° 101 comprend 48 hommes (y compris les officiers). A cette même date, Frédéric Hiller prendra une retraite bien méritée et Vincent Heiniger le succèdera au 1^{er} janvier 2019.



Cap Heiniger Vincent (gauche) remplaçant Cap Frédéric Hiller, entourés de MM. Alain Hutin, maire de Russin et Pierre Duchêne, maire de Dardagny

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2018

Recrutement :	Asp. Diogo CARDETAS App. Philémon NEUHAUS Sap. Bastien MÜHLEMANN
Départs retraite :	Four. Pierre-Alain WOHLERS SgtM Yves JEANRENAUD Cpl. José PEDROSA Cap. Frédéric HILLER
Démissions :	Sap. Mathias DESHUSSES
Radiation :	Sap. Sébastien MOUTHER

Interventions importantes de la compagnie :

03 janvier	Malval et Essertines	Prévention-voie publique-arbre
05 janvier	Maudegarde 42 (Russin)	Alarme-inondation
17 janvier	Route de Malval	Alarme-Déblaiement voie publique
21 janvier	Route Donzelle (hangar)	Alarme-Inondation-Bâtiment
25 février	Route de Challex 23	Alarme-Prévention-Bâtiment
10 mars	Ch. du Rail	Alarme-Inondation-Bâtiment
10 mars	Route de Chalamont	Alarme-Incendie-Nature-Détritus
02 juin	Route de Challex 17	Destruction-Insectes-Nuisibles
06 juillet	Route Mandement 491	Animaux-Récupérations
21 juillet	Route Mandement 1	Animaux- Destruction-Insectes
06 août	Ch. du Rail 5	Alarme-Inondation-Bâtiment
04 septembre	Route de Challex 19	Animaux-Récupération
26 octobre	Route Tuilière	Alarme-Fumée-Nature
30 octobre	Route de la Plaine	Installation à sécuriser suite accident arrêt TPG Moulin
09 décembre	Route Mandement	Déblaiement-Voie publique-Arbre

Missions diverses :

20 janvier	Feu des sapins de Noël, sécurité
30 juin	Promotions, escorte du cortège
01 août	Fête nationale, sécurité feu
08 décembre	Escalade, escorte cortège

Activités de l'amicale de Dardagny :

11-12 mai	Vente de géraniums, Malval
26 mai	Caves ouvertes (sécurité parking + vente verres)

<u>Comptes du groupement</u>	<u>Comptes 17</u>	<u>Budget 18</u>	<u>Comptes 18</u>
Visites médicales	1 255.00	1 050.00	300.00
FGSP, FSSP	1 796.75	2 619.00	2 137.15
Acquisition véhicules, matériel, équipements	24 195.80	12 015.00	12 101.10
Achat fournitures diverses	709.00	2 500.00	1 938.60
Entretien par tiers	1 412.65	1 000.00	
Entretien matériel et mobilier	3 630.40	3 000.00	5 276.90
Cours et formation	8 128.20	10 451.00	9 879.15
Indemnités sapeurs-pompiers	28 950.00	29 800.00	28 250.00
Assurances indépendants		150.00	349.85
Assurances et impôts véhicules	3 373.50	6 977.00	3 311.05
Frais administratifs	1 058.40	500.00	2 036.40
SIS abonnements / concessions radios	6 826.95	18 400.00	14 785.10
Frais divers	4 377.10	2 560.00	5 786.20
Charges totales	85 713,75	91 022,00	86 151,50

Répartition des charges 2018 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,4%) :	Fr. 19'298,00
Dardagny (77,6%) :	Fr. 66'853,50
Total charges du groupement :	Fr. 86'151,50

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée en 2018 au SIS s'élève à Fr. 88'166 (2017 : Fr. 72'696,- / 2016 : Fr. 69'156,-)

Interventions du SIS dans notre commune : Le SIS est intervenu à 26 reprises dans notre commune, soit

- 5 pour alarmes automatiques
- 3 pour ambulance

- 3 pour déblaiements
- 1 pour divers
- 1 pour fumées
- 2 pour matières dangereuses
- 2 pour prévention
- 9 pour sauvetages

Jeunes sapeurs-pompiers - Mandement

La formation des jeunes sapeurs-pompiers s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et auront pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le lieutenant Frédéric Gaillard pour son initiative en la matière ainsi que les résultats obtenus.

Un montant de Fr 7'200.- de soutien a été versé par la commune en 2018.



PROTECTION CIVILE

Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile, M. le Conseiller administratif de Meyrin Pierre-Alain Tschudi.

Coût de ce regroupement pour Dardagny en 2018 : Fr. 15'242,-

POLICE

Poste de police : Nous entretenons d'excellents contacts avec l'état-major du poste de police de Blandonnet. Au cours d'entretiens réguliers, nous abordons tous les problèmes qui touchent notre commune et cherchons ensemble les meilleures solutions pour les régler.

Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale et les ilotiers sont désormais cantonnés à Versoix. L'adjudant Cédric Segapelli, rattaché au poste de Versoix et de Blandonnet, est le responsable pour la police de proximité du Mandement.

Patrouilles de sécurité : L'entreprise Swiss Control Security patrouille dans notre commune trois fois par semaine, entre 22h00 et 4h00 du matin. Chaque semaine, un rapport d'inspection est envoyé en mairie. Coût pour 2018 : Fr. 7'689,-.

Contrôles parking en zone bleue : La société GPA Guardian Protection effectue un passage aléatoire par semaine pour contrôle des places de parkings en zone bleue dans les deux villages. Coût en 2018 : Fr. 6'591,-.

Dès le mois d'octobre, M. Pierre Vuissoz, assermenté, distribue des d'avertissements sur le parebrise des véhicules mal garés signalant qu'il les amendera à partir du 1^{er} janvier 2019.

Garde-champêtre : M. Gérard Bétrisey assume depuis le 1^{er} janvier 2002 la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement. En 2012, M. Pierre Vuissoz remplace M. Richard Plan. Coût pour notre commune en 2018 : Fr. 3'308,-.

Médailles de chiens : Depuis 2012, la commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10,- par médaille de chien vendue. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2018, la mairie a vendu 114 marques de contrôle pour chien (113 en 2017).

POSTE

L'office de poste de La Plaine a définitivement fermé ses portes le 31 mai 2016. Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

PAROISSES

A dater du 1^{er} janvier 2018, les paroisses de Dardagny-La Plaine et de Satigny ont fusionné sous le nom de paroisse catholique du Mandement. L'abbé Gérard Barone, MM. Olivier Jolissaint et Pierre Descloux restent en fonction.

ARMEE

Rien de particulier à signaler.

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le RER effectue actuellement 34 courses par jour ouvrable entre Genève et La Plaine et 8 courses entre Genève et Bellegarde. Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

TPG : Les TPG assurent pour la ligne « X », par l'intermédiaire de l'entreprise Globe Limousine, 16 courses journalières aller-retour La Plaine-Chancy, 2 courses La Plaine-Russin, 6 courses La Plaine-Dardagny et 2 courses La Plaine-Russin-Dardagny durant les périodes scolaires.

Depuis décembre 2016, le service à la demande Proxibus et Télébus a été abandonné au profit d'une nouvelle ligne régulière desservant les hameaux des communes de Russin et Dardagny. Cette ligne « P » comporte 25 aller-retour journalier entre La Plaine et Russin pendant la semaine et 18 aller-retour pendant le week-end.

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût en 2018 : Fr. 3'608,-.

Cartes journalières CFF : Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr. 45,- pour les habitants de la commune et de Fr. 50,- pour les habitants hors commune. Coût d'achat pour deux cartes journalière par jour pendant 365 jours : Fr. 28'000,-. Encaissement des ventes de billets au 31 décembre 2018 : Fr. 21'030,-.

2018	cartes en ventes	cartes vendues	%
janvier	62	37	59.7%
février	56	33	58.9%
mars	62	38	61.3%
avril	60	31	51.7%
mai	62	43	69.4%
juin	60	41	68.3%
juillet	62	36	58.1%
août	62	49	79.0%
septembre	60	43	71.7%
octobre	62	36	58.1%
novembre	60	39	65.0%
décembre	62	37	59.7%
TOTAL	730	463	63.4%

DIVERS

Plan d'aménagement du village de La Plaine (Plan du Rhône)

Suite à la démolition des citernes Carbura et Soprol Oil SA, situées sur des terrains en zone industrielle et artisanale, et considérant également qu'il y a une parcelle de 46'935 m² libre de toute construction dans cette même zone, le Département du Territoire (DT, anciennement DAEL) a estimé qu'il fallait revoir le plan d'affectation de ce secteur, sachant qu'il touchait la zone 4A (immeubles d'habitation).

Dans ce sens, un projet de plan directeur, préparé par le DT, a établi une synthèse des réflexions et décrit les principales mesures envisagées pour l'avenir de ce secteur, dont son classement en 3 zones distinctes (immeubles d'habitation - zone industrielle / artisanale - zone verte).

Sur la base de ce document et considérant que l'étude devait concerner un territoire plus étendu, le DT, ainsi que le Département des Constructions et Technologies de l'Information (DCTI, anciennement DIAE), ont pris, en accord avec la commune, la décision de confier à un bureau d'architectes-urbanistes la suite de l'étude.

L'étude a démarré en mars 2003 et un groupe de concertation, qui comprend des personnes provenant de différents milieux (représentants de l'exécutif et du Conseil municipal, habitants de La Plaine, commerçants, industriels, enseignants, membres d'associations de la protection de la nature, propriétaires de biens fonciers, représentants de divers services de l'Etat, etc.), a été constitué.

Un Plan Directeur de Quartier (PDQ) a été présenté à la commune fin août 2004. Ce PDQ a toutefois reçu un préavis défavorable de la mairie par crainte notamment d'une perte de maîtrise du site de développement sur sa propre parcelle, pour son utopie sur certains projets et pour le coût excessif de son aménagement global.

En novembre 2005, un projet de loi adopté par le Conseil d'Etat a été déposé au Grand Conseil dans lequel ressort cinq composants principaux :

- Le déplacement de la route de Challex vers la voie du chemin de fer.
- La création d'un périmètre destiné à la renaturation (37'720 m²) et au délaçement (16'270 m²) situé à l'est du village du côté de la frontière avec la France.
- La création d'un périmètre à urbaniser (30'210 m²) en zone 4A qui sera divisé en deux périmètres d'aménagement. Celui situé le plus à l'ouest du village sera destiné prioritairement à la construction de logements (80 au maximum), d'un EMS et d'une résidence pour personnes âgées (IEPA). Le second périmètre permettrait la construction d'équipements communaux.
- Périmètre de la gare, place et création d'un P+R.

- Diverses mesures visant à favoriser les liaisons entre le nouveau quartier et le village existant pour des cheminements et l'aménagement d'un espace public à l'intersection entre la route de Challex et la route de La Plaine.

Fin 2006, ce projet commence à prendre une forme définitive et une séance publique conviant tous les habitants de la commune a été agendée pour le mardi 3 avril 2007 à la salle polyvalente.

La consultation publique a eu lieu du 2 avril au 4 mai 2007 et aucune objection majeure n'a été émise. En date du 17 octobre 2007, le Conseil municipal préavise favorablement le projet de modification des limites de zones (création d'une zone de développement 4A, d'une zone de verdure et d'une zone de bois et forêts) et adopte par délibération le Plan Directeur de Quartier en y rajoutant deux remarques (possibilité de créer une zone 30 sur la nouvelle route et prévoir la possibilité de rejoindre un éventuel futur P+R enterré à la gare CFF sans devoir passer par le centre du village de La Plaine).

Le 9 janvier 2008, le Conseil d'Etat approuve à son tour ce plan par un arrêté.

Courant 2009, le département de l'aménagement a établi un Plan Localisé de Quartier (PLQ) qui circule dans les différents services de l'Etat pour l'enquête technique. Ce PLQ, après d'éventuelles modifications, devra être adopté par le Conseil municipal et le Conseil d'Etat.

Concernant le terrain destiné à la construction de l'EMS, la fondation PREVHOR, qui devait investir dans ce projet, s'est finalement retirée et une fédération genevoise des métiers du bâtiment a pris le relai et participera dans ce projet.

Pendant l'année 2011, ce plan a été présenté au Conseil municipal qui a émis un préavis favorable pour autant que la surface du plancher constructible n'augmente pas de 10% comme la loi pourrait le permettre, que soit créé un espace parking vers l'emplacement dévolu à la zone plage, de prévoir la possibilité de rejoindre le P&R de la gare directement depuis la route de Challex et que l'aménagement du parking du futur EMS n'hypothèque pas l'espace convivial prévu sur la parcelle communale n° 614.

Ce PLQ a été adopté par le Conseil d'Etat le 31 octobre 2012.

En septembre 2013, la Société Privée de Gérance reçoit le feu vert du département pour la construction de six immeubles de logements avec garage souterrain.

Courant 2014, l'Etat informe les participants au projet qu'elle n'a pas les moyens financiers nécessaires au budget pour la réalisation de la seconde partie de la route de Challex. Tout le projet de la zone de renaturation est bloqué.

Les travaux de construction des immeubles et de l'EMS ont débuté en 2015. La première moitié du tracé de la nouvelle route de Challex est assurée jusqu'à la fin de la zone des habitations par les constructeurs des bâtiments d'habitations, de l'EMS et la commune. L'Etat annonce avoir trouvé le financement nécessaire pour la seconde partie de la route.

Le bouquet de chantier des nouveaux immeubles a eu lieu en juin 2016. 84 nouveaux logements, 23 appartements IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées), un EMS, une crèche et une grande zone de détente ont été terminés en 2017.



Le mardi 22 mai 2018 a eu lieu l'inauguration des plages de La Plaine en présence des autorités. Cette zone de loisirs est composée d'un étang, destiné à la préservation de la faune locale, et d'une partie baignade avec un bassin d'une centaine de mètres et pouvant atteindre une profondeur de 3,5 mètres. Des plateformes, toilettes et douches ont été installés pour le confort des baigneurs. L'eau de cette plage provient de la nappe phréatique de l'Allondon.



Plan directeur communal

Fin 2005, les bureaux Favre & Guth Architectes Associés SA et Gilbert Henchoz Architectes Paysagistes Conseils SA sont mandatés par la commune afin d'élaborer une mise à jour de notre plan directeur communal pour un montant estimé à Fr. 140'000,-.

Automne 2006, la mairie convie une vingtaine de propriétaires concernés par cette révision afin de leur faire part des intentions de la commune.

Le 22 mai 2007, un premier dossier pour examen est envoyé à la direction du patrimoine et des sites contenant plans et vues panoramiques des différents secteurs du village où un potentiel d'augmentation du bâti a été identifié.

Fin 2008, le Département de l'Aménagement averti la commune que des mandataires laissent transparaître quelques lacunes en vue de l'aboutissement final de ce plan et que ce dernier ne correspond pas aux attentes du département.

Un nouveau bureau a été mandaté en 2009 (Urbaplan) afin de mettre au point la synthèse finale. Une commission a été créée et plusieurs séances ont été agendées depuis septembre 2009 avec ce bureau.

Courant 2010, la synthèse finale a été déposée par Urbaplan dans tous les départements concernés de l'Etat pour approbation.

En date du 29 septembre 2011 a eu lieu au foyer de la salle polyvalente la présentation du plan directeur communal au public en présence d'Urbaplan et du DCTI (département des constructions).

La finalisation de la synthèse incluant les différentes demandes des services de l'Etat a eu lieu en 2012. En date du 17 septembre 2012, la commune a pris une résolution adoptant le plan directeur communal et le plan directeur des chemins pour piétons, qui a été validé par le Conseil d'Etat le 30 janvier 2013.

Depuis le mois de juin 2013 à nos jours ont eu lieu plusieurs séances concernant le projet de révision du plan de site du village de Dardagny avec la société Urbaplan, l'office du patrimoine et des sites, et l'office de l'urbanisme. L'exécutif et trois conseillers municipaux participent à ces séances.

En 2018, après plusieurs relances et une 3^{ème} enquête technique, il avait été convenu d'organiser une séance publique pour la présentation de ce plan directeur communal avant le lancement de l'enquête publique. Toutefois, quelques services de l'Etat ont encore désiré des compléments d'informations et une 4^{ème} enquête technique a donc été ouverte. Cette enquête publique devrait avoir lieu en 2019.

Hangar communautaire de Dardagny

La construction d'un hangar communautaire par la Coopérative du Hangar Agricole de Dardagny (CHAD), qui regroupe une dizaine de viticulteurs et agriculteurs de la commune, a débuté au mois de septembre 2011. Celui-ci est situé sur la route de La Donzelle et a été achevé en mai 2012.

Le Conseil municipal a approuvé l'investissement pour la pose d'une surface de 1'250 m² de panneaux photovoltaïques qui permettront une production d'environ 200'000 kWh par année. Cette énergie est revendue aux SIG avec un prix d'achat fixé pour 20 ans.

Production annuelle

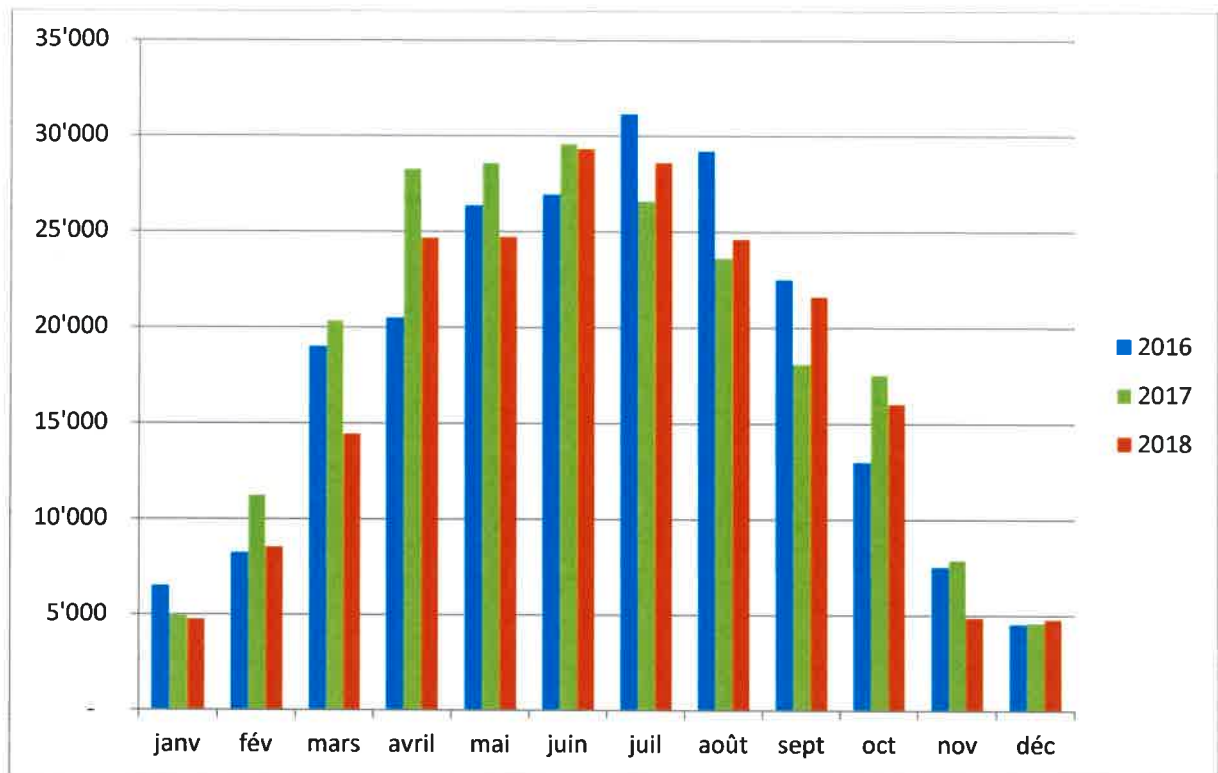
2012	89'204 kWh	Fr. 24'987,- (à partir du mois de mai)
2013	209'863 kWh	Fr. 58'762,-
2014	218'755 kWh	Fr. 61'257,-
2015	226'085 kWh	Fr. 63'304,-
2016	215'540 kWh	Fr. 60'531,-
2017	221'386 kWh	Fr. 61'988,-
2018	207'067 kWh	Fr. 68'134,-*

* Jusqu'au mois de juin 2018, le kWh était racheté par les SIG au prix de 0,28 cts. A partir du mois de juillet, c'est l'entreprise Pronovo qui le rachète au prix de Fr. 0,38 cts le kWh.

Production mensuelle des trois dernières années (chiffres en kWh)

kWh	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL
2016	6'517	8'255	19'029	20'508	26'358	26'936	31'134	29'206	22'513	12'996	7'532	4'556	215'540
2017	4'982	11'256	20'353	28'269	28'573	29'567	26'579	23'632	18'117	17'538	7'900	4'620	221'386
2018	4'763	8'549	14'469	24'671	24'732	29'317	28'602	24'605	21'614	16'049	4'889	4'807	207'067

Comparaison de la production mensuelle des trois dernières années (en kWh)



FINANCES

Les comptes de clôture 2018 se présentent ainsi :

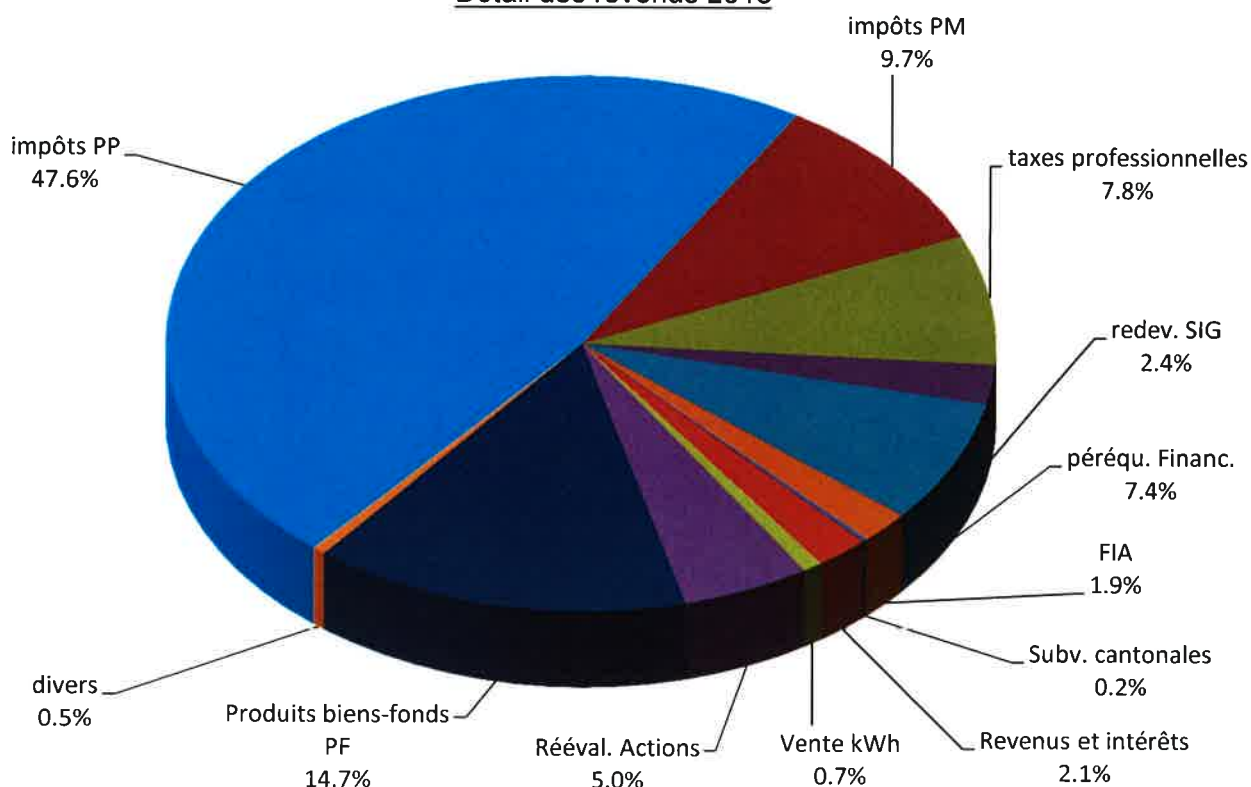
COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2018	
	chf	chf
Revenus		8'417'285
Charges courantes	4'683'553	
Amortissement du patrimoine administratif	578'580	
Boni	3'155'153	
Total	8'417'285	8'417'285

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2018
	chf
Impôts personnes physiques (PP)	4'002'962
Impôts personnes morales (PM)	815'213
Taxe professionnelle	656'990
Redevance SIG	200'530
Fond péréquation intercommunal	623'412
FIA	163'578
Subventions communales-cantonales-fédérales	16'908
Revenus et intérêts	177'720
Vente kWh	61'831
Réévaluations actions BCGe	422'351
Produits biens-fonds du PF	1'233'136
Locations et recettes diverses	42'653
Total	8'417'285

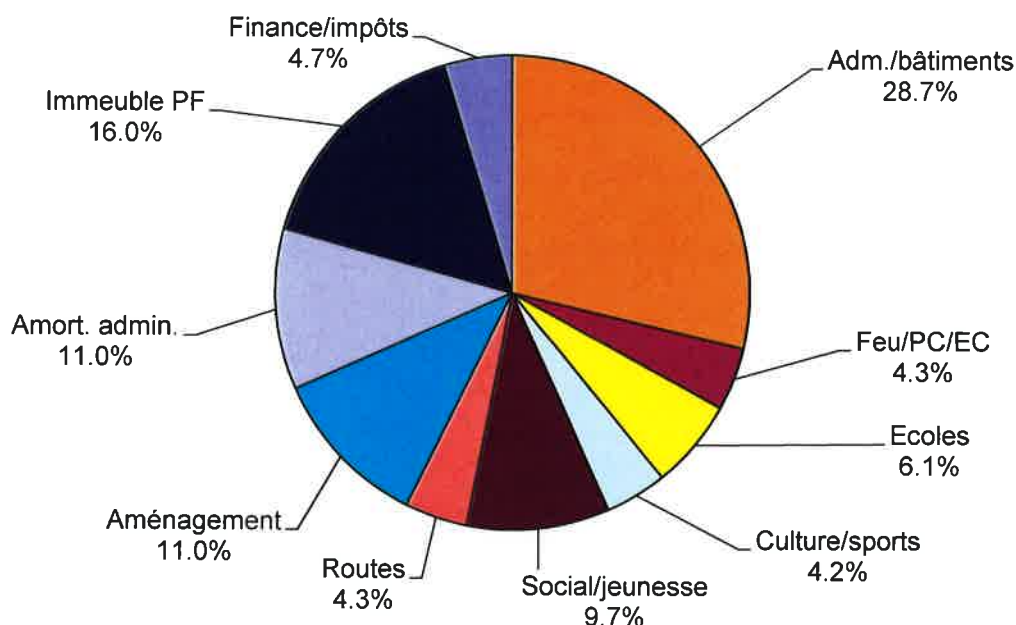
Détail des revenus 2018



DETAIL DES CHARGES

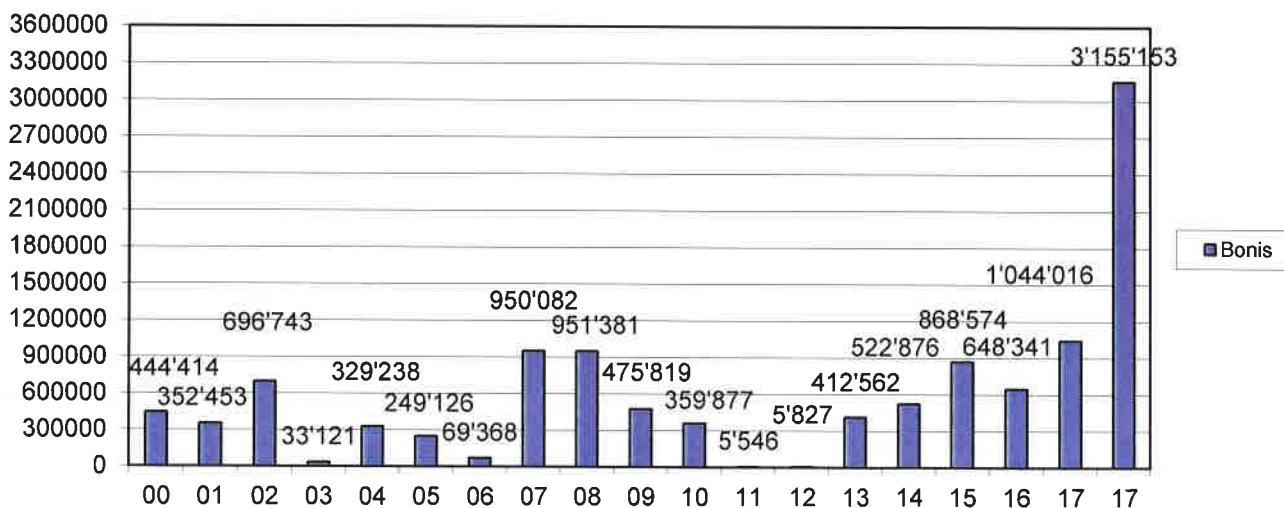
	comptes 2018 chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	1'511'926
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	225'816
Enseignement et formation / écoles	321'156
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	222'248
Aide sociale / institution jeunesse / crèche	511'421
Routes communales / trafic / transports	224'424
Protection aménagement / canalisations / déchets	578'909
Amortissements patrimoine administratif	578'580
Immeubles du patrimoine financier	841'565
Finances et impôts / immeubles patrimoine financier	246'090
Total	5'262'132

Répartition des charges 2018



EVOLUTION RESULTATS

Bonis (chf)

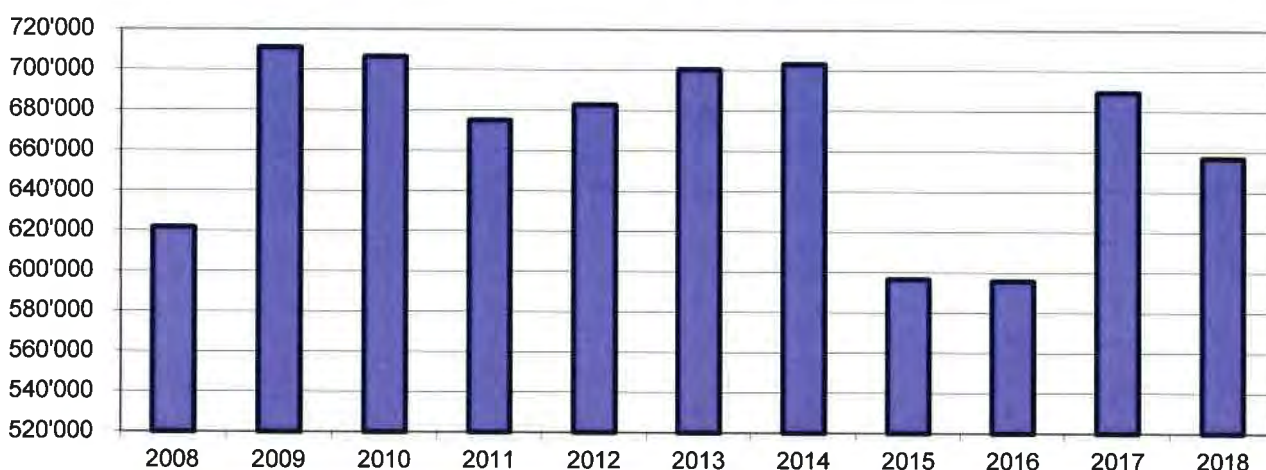


REVENUS FISCAUX

TAXE PROFESSIONNELLE

année	production annuelle	taxes prof. encaissées	reliquat
2008	621'750	627'950	1'910
2009	711'040	712'680	4'720
2010	706'660	709'790	1'590
2011	675'080	672'080	4'590
2012	682'920	677'960	1'530
2013	700'483	699'753	2'210
2014	703'310	701'200	3'590
2015	596'690	599'750	2'010
2016	595'920	597'080	850
2017	689'530	689'120	4'020
2018	656'990	653'280	3'710

évolution de la production annuelle de la taxe professionnelle



A ce jour, 35 contribuables sont soumis à cet impôt qui a pour base les éléments suivants des entreprises, commerçants et artisans de la commune : chiffre d'affaires, loyer et nombre d'employés.

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Le décompte de la **production 2018 de Fr. 4'002'962.-** se présente comme suit :

	<u>2017</u>		<u>2018</u>	<u>écart</u>
Impôts estimés sur l'exercice courant	+ 2'630'066	+	2'877'668	+9.4%
Impôt à la source	+ 425'707	+	599'689	+40.9%
Rectification impôts années préc.	+ 463'616	+	513'520	
Taxations IBO + suppl. - dégrèv.	+ 26'990	+	12'085	
	3'546'378		4'002'962	+12.9%

CENTIMES ADDITIONNELS SUR LES PERSONNES MORALES

Le décompte de la **production 2018 de Fr. 815'213.-** se présente comme suit :

	<u>2017</u>		<u>2018</u>	<u>écart</u>
Impôt estimés sur l'exercice courant	+ 537'664	+	476'011	-13.0%
Rectification impôts années préc.	+ 298'076	+	339'202	
Suppl./dégrèv. s/ reliquat années préc.	+ -	+	-	
	835'740		815'213	+20,1%

FONDS INTERCOMMUNAL

	Subvention reçue	Participation commune	Total 2018 (produit)
Prise en charge des intérêts ./ Alimentation FI		16'020	
Places de crèches ./ Alimentation FI		113'288	
Péréquation des ressources	137'059		7'751

Le FI contribue au financement de projets présentant un fort intérêt intercommunal. Il apporte ainsi son soutien financier dans différents domaines, tel que création de places de crèche, la culture, la prise en charge de coûts liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, réseau informatique, etc.). Le FI octroie également des subventions de fonctionnement destinées à atténuer les effets du transfert de charges de l'Etat aux communes concernant le parascolaire.

Alimenté par la contribution annuelle de chacune des communes du canton, le FI est doté de recettes se montant chaque année à quelque 14 millions de francs (23 millions dont à déduire environ 9 millions de prise en charge des intérêts des communes à faible capacité financière).

Une contribution spécifique est prélevée auprès de l'ensemble des communes pour participer au financement des frais d'exploitation des structures de la petite enfance à charges des communes, à raison de Fr. 10'000,- par place d'accueil à plein temps et par an. Les communes dotées de places de crèche pourront donc recevoir des subventions alors que d'autres, comme la notre, devront participer à ce Fonds intercommunal.

FONDS PEREQUATION FINANCIERE

	2015	2016	2017	2018
Subventions reçues de ce fonds	388'742	369'879	431'854	623'412

Ce fonds est alimenté par le 20% des impôts perçus sur les bénéficiaires des personnes morales et ses recettes sont réparties entre les communes en fonction de leur indice de capacité financière (s'il n'est pas supérieur à 140 points), du nombre de centimes additionnels (ne doit pas être inférieur à 45 cts) et de leur population.

INDICE DE CAPACITE FINANCIERE

	2014	2015	2016	2017	2018
variations en points	50.81	46.20	46.03	44.88	44.63

Cet indice, qui établit le rapport existant entre les revenus et les charges d'une commune, est calculé sur les résultats des 3 avant-derniers exercices. Quatre indices sont pris en compte : celui des revenus par rapport au nombre d'habitants, celui des revenus par rapport au nombre d'élèves, celui des revenus par rapport à l'importance du domaine public à charge des communes ainsi que celui des taux des centimes additionnels.

Cet indice détermine entre autre le taux des subventions cantonales pour les investissements du patrimoine administratif ainsi que la part des communes aux prestations du Fonds intercommunal et du Fonds de péréquation financière.

PART PRIVILEGIEE

	2014	2015	2016	2017	2018
variations en %	79%	80%	80%	80%	80%

Le taux de la part privilégiée est déterminé en fonction de l'indice de capacité financière des communes. Il a pour objectif de répartir les impôts des personnes physiques entre les lieux de domicile et de travail des contribuables.

FONDS INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN (FIDU)

La construction de logements induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fonds est doté de Fr. 25'000'000,-. La participation des communes est de Fr. 23'000'000,- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr. 2'000'000,-.

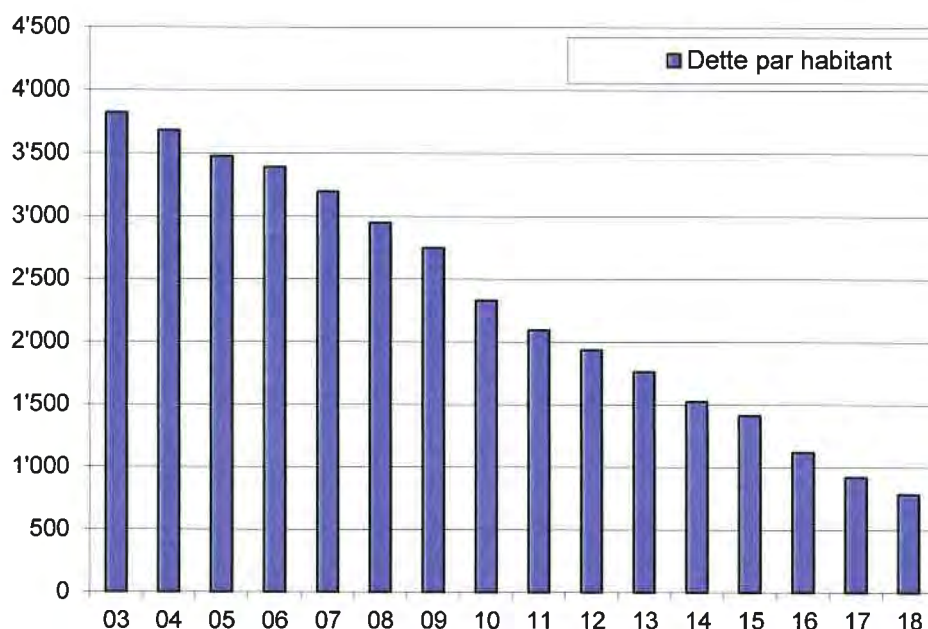
TABLEAU DES EMPRUNTS (consolidés)

IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2018
Polyvalente	BCGe	1982	2'000'000	2023	11'003	2.32	30.06.19	82'902	351'275
Trésorerie	BRGO	1996	1'400'000	2022	6'767	1.16	31.12.20	52'900	410'709
Trésorerie	BRGO	1997	750'000	2023	2'429	1.22	31.12.25	29'247	206'985
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	2'986	1.46	31.03.23	32'718	130'873
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	2'385	1.4	30.09.21	34'050	102'219
Trésorerie	BRGO	1998	750'000	2024	5'395	1.7	31.12.18	26'155	265'040
Totaux			6'400'000		30'964			257'972	1'467'101

Dette par habitant

année	francs
03	3'821
04	3'682
05	3'478
06	3'389
07	3'195
08	2'949
09	2'748
10	2'329
11	2'093
12	1'937
13	1'761
14	1'525
15	1'412
16	1'121
17	920
18	786



IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER

Patrimoine financier - Immeubles locatifs / Parkings publics / Auberge de Dardagny

Emprunts pour	Banque	Date emprunt	Capital initial	Date éch.	Intérêts payés	Taux %	Taux fixé jusqu'au	Amort.	Solde au 31.12.2018
Immeubles Dardagny	BCGe	1970	2'580'000	2037	7'851	2.318	01.07.20	50'000	301'200
Parking	BCGe	2008	600'000	non fixé	11'379	2.1675	08.11.23	20'000	500'000
Parking	BCGe	2009	500'000	2019	8'649	2.824	2019	25'000	275'000
Immeubles La Plaine	BCGe	1983	6'830'000	non fixé	68'077	1.21	23.05.32	150'000	5'615'000
Idem	BCGe	1983	1'575'000	2009					---
Auberge	BCGe	2016	1'000'000	non fixé	9'120	0.95	29.08.31	20'000	940'000
Totaux			13'085'000		105'075			265'000	7'631'200

Charges financières (intérêts + remboursement des dettes) par logement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Immeubles Dardagny (20 log.)	6'185	6'019	6'662	6'475	6'374	6'317	6'144
Immeubles HLM La Plaine (42 log.)	7'046	6'965	6'886	6'805	6'728	5'801	5'192

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bèran SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

COMMUNE DE DARDAGNY

Exercice 2018

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal**



Le 13 mai 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018
au Conseil municipal de la

COMMUNE DE DARDAGNY

Genève, le 13 mai 2019
52/mg/4

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbg.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Maire, Madame, Monsieur les Adjoints,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Dardagny, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous ne sommes pas en mesure d'attester qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux. Nous avons été informés que le SCI est en cours de formalisation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUÉLY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)

Annexes :Comptes annuels comprenant :

1.	Message du Maire	4
2.	Bilan	5
3.	Compte de résultats échelonnés	6
4.	Compte de résultats par fonction.....	7
5.	Compte des investissements.....	12
6.	Tableau des flux de trésorerie	14
7.	Règles régissant la présentation des comptes	15
8.	Principes relatifs à la présentation des comptes.....	16
	8.1 Retraitements du bilan	18
9.	État du capital propre	20
10.	Tableau des provisions.....	21
11.	Tableau des participations.....	22
12.	Tableau des garanties et des engagements conditionnels	24
13.	Tableau des immobilisations	25
14.	Explication sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans	27
15.	Indications supplémentaires	28
16.	Edition des indicateurs financiers	30
17.	Crédits supplémentaires.....	32

COMPTES ANNUELS

2018

de la commune de Dardagny

MESSAGE DU CONSEIL EXECUTIF

Les comptes 2018 de la commune de Dardagny bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 3'155'153.08.

Bien que ce résultat excédentaire soit en forte hausse par rapport au résultat budgété de CHF 4'550,-, il ne représente pas la réalité économique de l'exercice 2018.

En effet, l'année 2018 restera comme un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable avec l'entrée de nouvelles règles et normes de comptabilisation MCH2 auront fortement contribué à la construction d'un résultat comptable plutôt que économique.

Eléments marquants :

- a. Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier.
- b. Réajustement des provisions fiscales.
- c. Participation solidaire à la recapitalisation de la caisse de prévoyance du GIAP.
- d. Reclassification de 4'756 actions de la BCGe du patrimoine administratif au patrimoine financier et réajustement de la valeur comptable selon le cours de l'action au 31 décembre 2018.
- e. Nouvelle méthode de comptabilisation des entrées fiscales.

La reclassification et réévaluation des 4'756 actions de la BCGe ont généré un produit de CHF 422'351,-, toutefois sans effet sur la péréquation communale.

Par rapport au budget voté, il apparait que les revenus d'exploitation sont supérieurs de 45.8% alors que les charges subissent une diminution de 5.4%.

Compte tenu du changement de plan comptable, il a été décidé de ne pas comparer les chiffres du compte de résultat entre 2018 et 2017.

Le bouclement à la fin de l'année 2019 permettra à nouveau la comparabilité des exercices comptables.

Pierre Duchêne - Maire

ANNEXE 2 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN AU		1.01.2018	31.12.2018
1	Actif	59 441 148.80	62 333 841.20
10	Patrimoine financier	50 526 791.80	53 147 689.87
100	Disponibilités et placements à court terme	5 169 028.51	6 261 341.78
101	Créances	1 632 207.14	1 644 040.74
102	Placements financiers à court terme	5 000 000.00	5 000 000.00
104	Actifs de régularisation	34 500.60	651 527.55
107	Placements financiers	10 000.00	923 152.00
108	Immobilisations corporelles PF	38 508 000.00	38 508 000.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capit	173 055.55	159 627.80
14	Patrimoine administratif	8 914 357.00	9 186 151.33
140	Immobilisations corporelles du PA	7 509 181.00	8 222 126.33
145	Participations, capital social	1 349 776.00	851 475.00
146	Subventions d'investissements	55 400.00	112 550.00
2	Passif	59 441 148.80	62 333 841.20
20	Capitaux de tiers	10 645 367.82	10 370 977.04
200	Engagements courants	47 313.77	210 749.34
204	Passifs de régularisation	62 753.20	187 818.70
205	Provisions à court terme	627 500.00	650 381.90
206	Engagements financiers à long terme	9 486 273.05	8 910 401.00
208	Provisions à long terme	242 317.00	242 317.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	179 210.80	169 309.10
29	Capital propre	48 795 780.98	51 962 864.16
291	Fonds enregistrés comme capital propre	48 919.55	60 849.65
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3 035 084.90	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	25 792 902.10	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	19 918 874.43	51 902 014.51

ANNEXE 3 - COMPTE DE RESULTAT ECHELONNE AU 31.12.2018

DESCRIPTION	BUDGET 18	COMPTES 18
CHARGES D'EXPLOITATION		
30 Charges de personnel	874'040.00	888'778.65
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'671'000.00	1'615'971.46
33 Amortissements du patrimoine administratif	820'050.00	578'579.52
36 Charges de transfert	1'310'950.00	1'339'350.67
Total des charges d'exploitation	4'676'040.00	4'422'680.30
REVENUS D'EXPLOITATION		
40 Revenus fiscaux	4'068'500.00	5'994'630.61
42 Taxes	94'700.00	115'652.95
46 Revenus de transfert	257'900.00	337'341.80
Total des revenus d'exploitation	4'421'100.00	6'447'625.36
RESULTAT D'EXPLOITATION	-254'940.00	2'024'945.06
34 Charges financières	70'400.00	839'452.08
44 Revenus financiers	329'890.00	1'969'660.10
Résultat financier	259'490.00	1'130'208.02
RESULTAT OPERATIONNEL	4'550.00	3'155'153.08
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00	0.00
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	4'550.00	3'155'153.08

		Budget 2018	Comptes 31.12.2018
0	ADMINISTRATION GENERALE		
	TOTAL CHARGES	1 389 230.00	1 511 925.64
	TOTAL REVENUS	77 820.00	86 675.90
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF		
	TOTAL CHARGES	116 080.00	117 263.95
30	Charges de personnel	96 490.00	99 702.35
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	19 590.00	17 561.60
02	SERVICES GENERAUX		
	TOTAL CHARGES	1 273 150.00	1 394 661.69
	TOTAL REVENUS	77 820.00	86 675.90
30	Charges de personnel	777 550.00	789 076.30
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	372 350.00	436 487.69
36	Charges de transfert	123 250.00	169 097.70
42	Taxes	7 200.00	15 550.90
44	Revenus financiers	70 620.00	71 125.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE		
	TOTAL CHARGES	263 800.00	232 816.00
	TOTAL REVENUS	16 000.00	21 813.20
11	SECURITE PUBLIQUE		
	TOTAL CHARGES	17 000.00	3 307.50
36	Charges de transfert	17 000.00	3 307.50
14	QUESTIONS JURIDIQUES		
	TOTAL CHARGES	31 300.00	40 394.30
	TOTAL REVENUS	5 000.00	5 225.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	1 300.00	746.00
36	Charges de transfert	30 000.00	39 648.30
42	Taxes	5 000.00	5 225.00
15	SERVICE DU FEU		
	TOTAL CHARGES	192 500.00	172 665.10
	TOTAL REVENUS	10 000.00	16 408.20
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	14 300.00	3 445.60
33	Amortissements du patrimoine administratif	7 000.00	7 000.00
36	Charges de transfert	171 200.00	162 219.50
46	Revenus de transfert	10 000.00	16 408.20

16	DEFENSE		
	TOTAL CHARGES	23 000.00	16 449.10
	TOTAL REVENUS	1 000.00	180.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	5 000.00	0.00
36	Charges de transfert	18 000.00	16 449.10
44	Revenus financiers	1 000.00	180.00
2	FORMATION		
	TOTAL CHARGES	326 200.00	321 155.75
	TOTAL REVENUS	31 900.00	41 483.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE		
	TOTAL CHARGES	326 200.00	321 155.75
	TOTAL REVENUS	31 900.00	41 483.00
30	Charges de personnel		
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	133 700.00	107 436.75
36	Charges de transfert	192 500.00	213 719.00
44	Revenus financiers	0.00	1 150.00
46	Revenus de transfert	31 900.00	40 333.00
3	CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES		
	TOTAL CHARGES	368 450.00	275 157.03
	TOTAL REVENUS	6 000.00	4 813.00
32	CULTURE, AUTRES		
	TOTAL CHARGES	47 300.00	33 906.29
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	25 800.00	13 962.89
36	Charges de transfert	21 500.00	19 943.40
34	SPORTS ET LOISIRS		
	TOTAL CHARGES	320 650.00	241 250.74
	TOTAL REVENUS	6 000.00	4 813.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	175 300.00	161 092.22
33	Amortissements du patrimoine administratif	116 350.00	52 909.52
36	Charges de transfert	29 000.00	27 249.00
42	Taxes	6 000.00	2 415.00
44	Revenus financiers	0.00	2 398.00
35	Eglises et affaires religieuses		
	TOTAL CHARGES	500.00	0.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	500.00	0.00

5	PREVOYANCE SOCIALE		
	TOTAL CHARGES	554 350.00	511 420.65
	TOTAL REVENUS	15 000.00	11 799.00
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS		
	TOTAL CHARGES	16 700.00	11 158.05
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	2 700.00	3 206.45
36	Charges de transfert	14 000.00	7 951.60
54	FAMILLE ET JEUNESSE		
	TOTAL CHARGES	476 950.00	446 556.25
	TOTAL REVENUS	15 000.00	11 799.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	43 950.00	48 906.25
36	Charges de transfert	433 000.00	397 650.00
46	Revenus de transfert	15 000.00	11 799.00
55	Chômage		
	TOTAL CHARGES	5 500.00	800.00
36	Charges de transfert	5 500.00	800.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile		
	TOTAL CHARGES	55 200.00	52 906.35
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	2 200.00	2 980.40
36	Charges de transfert	53 000.00	49 925.95
6	TRANSPORT		
	TOTAL CHARGES	468 460.00	315 594.24
	TOTAL REVENUS	20 000.00	21 030.00
61	CIRCULATION ROUTIERE		
	TOTAL CHARGES	378 660.00	228 902.89
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	225 710.00	169 466.89
33	Amortissements du patrimoine administratif	148 700.00	55 240.00
36	Charges de transfert	4 250.00	4 196.00
62	TRANSPORTS PUBLICS		
	TOTAL CHARGES	89 800.00	86 691.35
	TOTAL REVENUS	20 000.00	21 030.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	15 700.00	19 153.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	42 000.00	35 930.00
36	Charges de transfert	32 100.00	31 608.00

42	Taxes	20 000.00	21 030.00
7	PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT		
	TOTAL CHARGES	1 077 050.00	946 408.78
	TOTAL REVENUS	104 500.00	173 178.85
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU		
	TOTAL CHARGES	18 000.00	12 073.25
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	18 000.00	12 073.25
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES		
	TOTAL CHARGES	440 300.00	399 320.39
	TOTAL REVENUS	98 000.00	163 577.90
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	84 300.00	119 220.39
33	Amortissements du patrimoine administratif	356 000.00	280 100.00
46	Revenus de transfert	98 000.00	163 577.90
73	GESTION DES DECHETS		
	TOTAL CHARGES	453 350.00	430 280.94
	TOTAL REVENUS	6 000.00	7 300.95
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	387 700.00	364 684.99
33	Amortissements du patrimoine administratif	65 000.00	65 000.00
36	Charges de transfert	650.00	595.95
42	Taxes	6 000.00	7 300.95
77	PROTEC. ENVIRONNEMENT, AUTRES		
	TOTAL CHARGES	20 400.00	13 645.45
	TOTAL REVENUS	500.00	2 300.00
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	20 400.00	13 645.45
42	Taxes	500.00	2 300.00
79	AMENAGEMENT TERRITOIRE		
	TOTAL CHARGES	145 000.00	91 088.75
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	120 000.00	68 688.75
33	Amortissements du patrimoine administratif	25 000.00	22 400.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE		
	TOTAL CHARGES	60 000.00	60 000.00
	TOTAL REVENUS	210 000.00	262 361.35
87	COMBUSTIBLE ET ENERGIE		
	TOTAL CHARGES	60 000.00	60 000.00

	TOTAL REVENUS	210 000.00	262 361.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	60 000.00	60 000.00
42	Taxes	50 000.00	61 831.10
44	Revenus financiers	160 000.00	200 530.25
9	FINANCE ET IMPOTS		
	TOTAL CHARGES	238 900.00	1 087 654.29
	TOTAL REVENUS	4 269 770.00	7 794 131.16
91	IMPOTS		
	TOTAL CHARGES	0.00	51 100.00
	TOTAL REVENUS	3 660 000.00	5 475 165.61
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	0.00	51 100.00
40	Revenus fiscaux	3 660 000.00	5 475 165.61
92	Conventions fiscales		
	TOTAL CHARGES	166 000.00	194 989.67
36	Charges de transfert	166 000.00	194 989.67
93	PEREQUATION FINANCIERE		
	TOTAL REVENUS	511 500.00	623 412.00
40	Revenus fiscaux	408 500.00	519 465.00
46	Revenus de transfert	103 000.00	103 947.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE		
	TOTAL CHARGES	72 900.00	841 564.62
	TOTAL REVENUS	98 270.00	1 694 276.85
31	Charges de biens et services/autres charges d'expl.	2 500.00	2 112.54
34	Charges financières	70 400.00	839 452.08
44	Revenus financiers	98 270.00	1 694 276.85
97	REDISTRIBUTION		
	TOTAL REVENUS	0.00	1 276.70
46	Revenus de transfert	0.00	1 276.70
	TOTAL GENERAL		
	TOTAL CHARGES	4 746 440.00	5 262 132.38
	TOTAL REVENUS	4 750 990.00	8 417 285.46
	RESULTAT EXERCICE	4 550.00	3 155 153.08

		BUDGET 2018	COMPTES au 31.12.2018
0	ADMINISTRATION GENERALE		
	TOTAL DEPENSES	59 000.00	59 000.00
02	SERVICES GENERAUX		
	TOTAL DEPENSES	59 000.00	59 000.00
56	Subventions d'investissements propres	59 000.00	59 000.00
3	CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES		
	TOTAL DEPENSES	1 220 000.00	210 924.45
34	SPORTS ET LOISIRS		
	TOTAL DEPENSES	1 220 000.00	210 924.45
50	Immobilisations corporelles	1 220 000.00	210 924.45
6	TRANSPORT		
	TOTAL DEPENSES	150 000.00	2 150.00
	TOTAL RECETTES	0.00	189 000.00
61	CIRCULATION ROUTIERE		
	TOTAL DEPENSES	150 000.00	2 150.00
50	Immobilisations corporelles	150 000.00	2 150.00
62	TRANSPORTS PUBLICS		
	TOTAL RECETTES	0.00	189 000.00
66	Remb. de subv. d'investissements propres	0.00	189 000.00
7	PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT		
	TOTAL DEPENSES	1 950 000.00	1 267 450.40
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES		
	TOTAL DEPENSES	1 800 000.00	1 252 940.75
50	Immobilisations corporelles	1 800 000.00	1 252 940.75
74	Aménagements		
	TOTAL DEPENSES	150 000.00	14 509.65
50	Immobilisations corporelles	150 000.00	14 509.65
8	ECONOMIE PUBLIQUE		
	TOTAL RECETTES	0.00	490 801.00
86	Banques et assurances		
	TOTAL RECETTES	0.00	490 801.00
65	Transfert de participations dans le PF	0.00	490 801.00
	TOTAL GENERAL		
	TOTAL DEPENSES	3 379 000.00	1 539 524.85

		BUDGET 2018	COMPTES au 31.12.2018
	TOTAL RECETTES	0.00	679 801.00
	INVESTISSEMENTS NETS	3 379 000.00	859 723.85

Code	Désignation trésorerie	Montant 2018
1	Résultat total des comptes de résultats	3 155 153.08
	+ Variation du fonds CM	11 930.10
2	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	580 429.52
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	7 500.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	- 11 833.60
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 617 026.95
8	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	- 422 351.00
9	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	163 435.57
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	22 881.90
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	125 065.50
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	3 526.05
	FTO Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	3 018 710.17
14	+ Subventions acquises	189 000.00
	RI Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	189 000.00
16	- Immobilisations corporelles	-1 539 524.85
	CI Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-1 539 524.85
	FTI Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-1 350 524.85
	FTP Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00
	TOT1 Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-1 350 524.85
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 575 872.05
	FTF Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 575 872.05
	TOT2 VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	1 092 313.27
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	10 169 028.51
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	11 261 341.78
	TOT3 VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1 092 313.27

ANNEXE 7 - REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Dardagny reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

ANNEXE 8 - PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. Cette année 2018 a donné lieu à la réévaluation du patrimoine financier pour un montant de CHF 25'792'902.10.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000,-, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000,- doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (contre 20% en 2017), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

8.1 RETRAITEMENT DU BILAN AU 1ER JANVIER 2018

Les comptes 2017 ont été clôturés selon les règles et le plan comptable MCH1.

Conformément à l'art. 130 alinéas 3 à 5 LAC, les retraitements suivants ont été effectués sur les soldes d'ouverture du 1er janvier 2018.

Retraitements : comparaison bilan au 31.12.2017 et soldes d'ouverture au 1.1.2018				
BILAN AU		Solde au 31.12.2017	Soldes d'ouverture au 01.01.2018	Différences provenant du retraitement
		CHF	CHF	
1	ACTIF	34'148'831.45	59'441'148.80	25'292'317.35
10	PATRIMOINE FINANCIER	24'743'665.62	50'526'791.80	25'783'126.18
100	Disponibilités et placements à court terme	4'105'207.57	5'169'028.51	1'063'820.94 b)
101	Créances	2'312'002.69	1'632'207.14	-679'795.55 f)
102	Placements financiers à court terme	-	5 000 000.00	5'000'000.00 b)
104	Actifs de régularisation	34'500.60	34 500.60	-
107	Placements financiers	-	10 000.00	10'000.00 b)
108	Immobilisations corporelles PF	18'291'954.76	38'508'000.00	20'216'045.24 b)
109	Créances envers les financements spéciaux	-	173'055.55	173'055.55 f)
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	9'405'165.83	8'914'357.00	-490'808.83
140	Immobilisation corporelle du PA	7'999'989.83	7'509'181.00	-490'808.83 b)
145	Participations	1'349'776.00	1'349'776.00	-
146	Subventions d'investissements	55'400.00	55'400.00	-
2	PASSIF	34'148'831.45	59'441'148.80	25'292'317.35
20	CAPITAUX DE TIERS	14'229'957.02	10'645'367.82	-3'584'589.20
200	Engagements courants	133'374.92	47'313.77	-86'061.15 g)
204	Passif de régularisation	6'292.05	62'753.20	56'461.15 g)
205	Provisions à court terme	1'704'080.24	627'500.00	-1'076'580.24 d)
206	Engagements financiers à long terme	9'486'273.05	9'486'273.05	-
208	Provisions à long terme	-	242'317.00	242'317.00 c)
209	Engag. envers financ. spéciaux et capitaux de tiers	2'591'917.71	179'210.80	-2'412'706.91 e)
	Engagements envers des entités particulières	308'019.05	-	-308'019.05 g)
29	CAPITAL PROPRE	19'918'874.43	48'795'780.98	28'876'906.55
290	Financements spéciaux	-	-	-
291	Fonds de capitaux propres	-	48'919.55	48'919.55 g)
295	Réserve liée aux retraitements MCH2	-	3'035'084.90	3'035'084.90 a)
296	Réserve liée aux réévaluations du PF	-	25'792'902.10	25'792'902.10 b)
299	Excédent/ découvert du bilan	19'918'874.43	19'918'874.43	-

Explications des différences :

a)	Retraitement provision sur reliquat selon les méthodes de calculs obligatoires (provision max 30%)	338'083.24
	Retraitement provision frais perception selon les méthodes de calculs obligatoires (provision 3%)	-10'143.00
	Retraitement estimé fiscal selon les méthodes de calculs obligatoires (provision max 12%%)	107'500.00
	Dissolution fonds spéciaux	259'099.50
	Dissolution fonds non affecté	30'000.00
	Provision pour recapitalisation de la CPEG du GIAP	-108'317.00
	Dissolution fonds immeubles	2'418'862.16
		3'035'084.90
b)	<i>Réévaluations PF MCH2 réalisé par <u>Hervé Basset architecte</u> :</i>	
	Tea-room (parc. 344)	261'800.00
	Immeuble DY	9'233'400.00
	Parking Dardagny	14'764.98
	Immeuble LPL	12'504'554.00
	Auberge de Dardagny	-115'000.00
	Champs Rippes (parc. 122)	173'265.00
	Jardins château (parc. 389/390)	37'686.00
	Ex Soprol - parcelle 614	2'146'363.20
	Parking La Plaine	1'536'068.92
		25'792'902.10

<i>Transfert du PF au PA :</i>	
Champ salle Poly - parc. 438-18	-587'400.00
Champ HLM La Plaine - 695-22	-312'185.00
Champ ex-EPCO / 633-655	-83'632.25
Route Challex - parc. 583	-199'905.00
	<u>-1'183'122.25</u>
<i>Transfert du PA au PF</i>	<u>1'673'931.08</u>
	490'808.83
<i>Reclassement placements financiers à court terme</i>	<u>-5'000'000.00</u>
<i>Reclassement placements financiers</i>	<u>-10'000.00</u>
<i>Reclassement placements PF à trésorerie</i>	<u>-1'063'820.94</u>
<i>Reclassement avances à engagements fin. de tiers</i>	<u>6'155.25</u>
	20'216'045.24
c) Provision pour recapitalisation de la CPEG du GIAP	108'317.00
Reclassement part à long terme autres provisions (d)	134'000.00
	<u>242'317.00</u>
d) Reclassement provision sur reliquat en diminution de l'actif	-845'223.24
Retraitement provision sur estimé fiscal (a)	-107'500.00
Retraitement provision sur frais de perception (a)	10'143.00
Reclassement part à long terme autres provisions (c)	-134'000.00
	<u>-1'076'580.24</u>
e) Reclassement avances à engagements fin. de tiers (b)	6'155.25
Dissolution fonds immeubles (a)	-2'418'862.16
	<u>-2'412'706.91</u>
f) Reclassement créance envers capitaux de tiers	-173'055.55
Reclassement provision sur reliquat retraitée	-507'140.00
Autre reclassement divers (h)	400.00
	<u>-679'795.55</u>
g) Dissolution fonds spéciaux (a)	-259'099.50
Reclassements fonds spéciaux de capitaux propres	-48'919.55
	<u>-308'019.05</u>
h) Reclassement engagements à passifs de régularisation	-56'461.15
Dissolution fonds non affecté (a)	-30'000.00
Autre reclassement divers (f)	400.00
	<u>-86'061.15</u>

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1 ^{er} janvier 2018	Augm.	Dimin.	Solde au 31.déc 2018
291	Fonds enregistrés comme capital propre	48'919.55	14'854.10	2'924.00	60'849.65 1)
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	48'919.55	14'854.10	2'924.00	60'849.65
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3'035'084.90	108'317.00	3'143'401.90	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3'035'084.90	108'317.00	3'143'401.90	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	25'792'902.10	0.00	25'792'902.10	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	25'792'902.10	0.00	25'792'902.10	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	19'918'874.43	38'893'114.31	6'909'974.23	51'902'014.51
2990	Résultat annuel	0	9'956'810.31	6'801'657.23	3'155'153.08
2999	Résultats cumulés des années précédentes	19'918'874.43	28'936'304.00	108'317.00	48'746'861.43
29	Total	48'795'780.98	39'016'285.41	35'849'202.23	51'962'864.16

Commentaire 1 :

Le détail du fond enregistré comme capital propre se présente comme suit :

Fr. 60'361.05 Livret d'Epargne voyage CM pour lequel un règlement sera établi courant 2019

Fr. 488.60 Fond pour prix aux élèves (Leleux, Desbaillets et Vouillat). Il a été décidé de le laisser dans le bilan car il sera entièrement épuisé en 2019

ANNEXE 10 - TABLEAU DES PROVISIONS

Compte CG - provision pour	Solde au 1.1. 2018	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2018	Dont part provision à court terme
9100.0.20590.0 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PP	526'000.00		45'700.00	480'300.00	480'300.00
9100.0.20590.1 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PM	0.00	96'800.00		96'800.00	96'800.00
9100.0.20590.3 - Impôts communaux - prov. fr. perception	35'500.00	4'781.90		40'281.90	40'281.90
2180.0.20890.0 - Accueil de jour - GIAP (CPEG)	108'317.00			108'317.00	
9630.2.20590.2 - Auberge de Dardagny (court terme)	66'000.00		33'000.00	33'000.00	33'000.00
9630.2.20890.2 - Auberge de Dardagny (long terme)	134'000.00			134'000.00	
Total des provisions	869'817.00	607'238.90	594'500.00	892'698.90	650'381.90

Commentaires

1. Provision pour estimation fiscale

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations

2. Provision pour estimation fiscale

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes morales dues aux estimations

3. Provision pour frais de perception

But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont due par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts PP et PM, donnant lieu à une provision. Taux : 3%.

4. Provision pour recapitulisation de la CPEG du GIAP

But : les communes sont mises à contribution pour la recapitalisation de la CPEG, caisse de prévoyance de l'Etat de Genève.

5. Provision pour l'Auberge de Dardagny

Cette provision concerne l'indemnité de départ des gérants de l'auberge de Dardagny pour un montant de Fr. 200'000,- pour 6 ans. Elle a été scindée en deux comptes : provision à court terme (Fr. 33'000.-) et provision à long terme (Fr. 134'000.-)

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 francs
dont détenu par la commune	0,17 % (soit 11'928 actions sur 7 200 000 actions)	0,07 %	0,36 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'230'924 F	65 850 F	500 F
Valeur comptable de la participation	1'653'275 F (dont 740'123 F au PA et 913'152 F au PF)	65 850 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+81,6 millions de francs (2017)	+259,7 millions de francs (2017)	+52 305 F (1.7.17-30.6.18)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	22 671 millions de francs (2017) dont 1 472 millions de francs de capitaux propres.	4 046 millions de francs (2017) dont 1 877 millions de francs de capitaux propres.	1 874 361 F (06.2018) dont 1 498 966 F de capitaux propres.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Créer, développe et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	120'000 francs	---	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	60'000 francs	---	831'000 francs
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	---	PM
Valeur comptable de la participation	45'000 francs	---	PM
Principaux autres détenteurs	Commune de Russin	Commune de Russin	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Russin pour 276'400 francs
Participation que détient l'entité en propre	---	---	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	130'000 francs	66'854 francs de charges représentant 77,6 % du total	717'009.24 francs
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-28'748.35 francs (2017) sur un total de charges de 532'624 francs	Risque de gestion	+ Fr. 257'799.34 (2018)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	129'470 francs (2017) dont 91'251 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	9,2 millions de francs (2018), dont Fr. 2'879'568 de fortune nette

ANNEXE 12 - TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS Commune de Dardagny

	1) Garantie CAP	2) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	CAP	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Russin
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.18	Au 31.12.2017 CHF 3'486'819.51	CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00
Date du vote du CM approuvant la garantie	21 février 2013	26 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Engagement de prévoyance au 31.12.2047 CHF 3,2 milliards avec un degré de couverture de 84,65 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440 Bénéfice 2018 de CHF 31'372, subvention de la commune de Russin de CHF 130'000.00 Risque estimé : faible

Remarques :

1. Engagements envers la CAP (caisse de pension)

Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.

La commune a garanti par délibération du 26.01.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2017).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 3'486'819.51.
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 29'179'631.94
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 10'002'693.76
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'228'002'567.70
 - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 84,65 %.

2. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Dardagny a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Russin de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes « n-1 » de la CPI, les comptes de l'année « n » n'étant pas encore audités.

La Commune est également susceptible d'être conjointement solidaire avec les autres communes en regard du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire) qui est lui-même affilié auprès de la CPEG (Caisse de prévoyance de l'État de Genève)

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2018 - CREDITS D'INVESTISSEMENT TERMINES

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totales	Recettes totales	Dépenses nettes à amortir	Amortissements économiques 2018	Amortissement cumulé au 31.12.2018	Solde au bilan au 31.12.2018	fin année amort.
Immobilisations corporelles du PA								
16.12.1993	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	750'000.00					
10.09.1996	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	720'000.00					
02.02.1998	Assainissement village Dardagny	2'000'000.00	540'000.00					
09.02.2000	Assainissement village Dardagny	2'550'000.00	816'000.00					
20.01.2003	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	720'000.00					
15.03.2006	Assainissement village Dardagny	565'000.00						
31.12.2015	Subventions Etat		214'634.00					
		14'115'000.00	3'760'634.00	10'354'366.00	261'000.00	8'220'094.55	2'134'271.45	2027
13.05.2003	Esplanade parking parc. 347/1021	330'000.00						
09.05.2006	crédit supplémentaire Esplanade parking	41'162.55						
		371'162.55		371'162.55	16'500.00	275'710.00	95'452.55	2023
27.01.2009	Réfection chemin de la Corniche	1'023'174.19	528'272.00	494'902.19	23'590.00	248'590.00	246'312.19	2028
15.06.2009	Enterrement lignes aériennes LPL	400'735.65		400'735.65	22'400.00	247'400.00	153'335.65	2024
14.09.2010	Containers enterrés	1'300'000.00		1'182'799.70	65'000.00	520'000.00	662'799.70	2030
12.05.2011	Luminaires stade	331'459.52		331'459.52	36'409.52	331'459.52		2018
18.10.2011	Panneaux photovoltaïques	1'200'000.00						
12.05.2015	Panneaux photovoltaïques - crédit engagement	35'183.15						
		1'235'183.15		1'235'183.15	60'000.00	420'000.00	815'183.15	2031
18.03.2013	Crédit étude PNI CFF Donzelle	165'000.00						
25.02.2014	Crédit investissement PNI CFF Donzelle	1'670'300.00	592'300.00					
21.12.2017	Versement FIDU - nvx logements		588'000.00					
31.12.2018	Versement FIDU - nvx logements		189'000.00					2043
		1'835'300.00	1'369'300.00	407'864.50	35'930.00	272'930.00	134'934.50	2026
	Totaux	20'612'015.06	5'658'206.00	14'778'473.26	520'829.52	10'536'184.07	4'242'289.19	
Subventions d'investissements								
14.11.2016	FIDU 2017	55'400.00		55'400.00	1'850.00	1'850.00	53'550.00	2037
13.11.2017	FIDU 2018	59'000.00		59'000.00			59'000.00	2038
		114'400.00		114'400.00	1'850.00	1'850.00	112'550.00	
	Totaux	114'400.00		114'400.00	1'850.00	1'850.00	112'550.00	

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2018 - CREDITS D'INVESTISSEMENT NON TERMINES

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totales	Recettes totales	Dépenses nettes à amortir	Amortissements économiques 2018	Amortissement cumulé au 31.12.2018	Solde au bilan au 31.12.2018	fin année amort.
Immobilisations corporelles du PA								
10.11.2015	Déplacement route de Challex	750'000.00		936'114.99	31'650.00	81'650.00	854'464.99	2045
23.02.2016	Camion sapeurs-pompiers	70'000.00		64'438.15	7'000.00	14'000.00	50'438.15	2026
14.11.2016	Canalisation village La Plaine	580'000.00						
21.02.2018	Canalisation village La Plaine	1'475'000.00	105'260.00					
		2'055'000.00	105'260.00	1'641'885.80	19'100.00	39'100.00	1'641'885.80	2046
26.01.2017	Crédit étude stade Moulin	50'000.00		55'782.85				2046
04.09.2018	Crédit étude et concours stade Moulin	345'000.00		191'670.80				
		395'000.00		247'453.65		33'500.00	213'953.65	
---	Aménagement parcelle n° 614			19'253.65			19'253.65	
---	Aménagement carrefour de La Plaine			2'150.00			2'150.00	
---	Ruisseau des Ouches			14'509.65			14'509.65	
14.05.2019	Parcelle n° 583 - route de Challex	199'905.00		199'905.00			199'905.00	
14.05.2019	Parcelle n° 633/655 - trottoir Bertholier	83'632.25		83'632.25			83'632.25	
14.05.2019	Parcelle n° 695-22/champs imm. LPL local feu	312'185.00		312'185.00			312'185.00	
14.05.2019	Parcelle n° 438-18/Salle polyvalente	587'400.00		587'400.00			587'400.00	
	Totaux	4'453'122.25	210'520.00	4'356'381.79	57'750.00	168'250.00	3'979'778.14	

Les immobilisations complètement amorties au 1er janvier 2019, et comptabilisées pour mémoire (CHF 1,-) ne sont pas présentées dans ce tableau (total CHF 59,-)

**ANNEXE 14 - EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT
OUVERTS >5 ANS**

Commune de Dardagny

Au 31.12.2018, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

ANNEXE 15 - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Commune de Dardagny

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuables crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne est en train de se mettre en place. Les processus suivants seront mis en place :

- Achats
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture et informations financières
- Subventions
- Taxes
- Salaires
- Locations
- Social
- Cimetière
- Gérance
- Communication / événementiel
- Urbanisme
- Votations
- Gestion des débiteurs.

Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale, mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	435.38	435.38
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net					
DETBARE. Dette brute par rapport aux revenus						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	108.36	108.36
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants					
DETNETHA. Dette nette en francs par habitant						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	22,777.80-	22,777.80-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant					
Remarque	1878 habitants au 31.12.2018					
PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	1.59	1.59
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants					

PROPINV. Proportion des investissements						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	25.37	25.37
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées					
PSERVEDET. Part du service de la dette						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	8.58	8.58
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants					
TXAUTOF. Taux d'autofinancement						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	44.47	44.47
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants					
TXENDNET. Taux endettement net						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	<i>non calculé</i>	713.58-	713.58-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux					

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Justificatifs
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	30	Charges de personnel	96 490 00	99 702.35	3 212.35-	Indemnités maire et adjoints
02	SERVICES GENERAUX	30	Charges de personnel	777 550 00	789 076.30	11 526.30-	Masse salariale
02	SERVICES GENERAUX	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	372 350 00	436 487.69	64 137.69-	Variation sur le reliquat / impôt immobilier
02	SERVICES GENERAUX	36	Charges de transfert	123 250.00	169 097.70	45 847.70-	Frais de perception impôt
14	QUESTIONS JURIDIQUES	36	Charges de transfert	30 000 00	39 648.30	9 648.30-	Arrondissement EC Meyrin
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	36	Charges de transfert	192 500.00	213 719.00	21 219.00-	Cotisation parascolaire GIAP
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 700 00	3 206.45	506.45-	Cadeaux aînés
54	FAMILLE ET JEUNESSE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	43 950 00	48 906.25	4 956.25-	Indemnités famille d'accueil
57	AIDE SOCIALE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 200.00	2 980.40	780.40-	Dons et subventions
62	TRANSPORTS PUBLICS	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15 700 00	19 153.35	3 453.35-	Surveillance commune et parkings
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	84 300 00	119 220.39	34 920.39-	Honoraires et travaux canalisations
91	IMPOTS	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	51 100.00	51 100.00-	Variation provision pour estimé fiscal
92	Conventions fiscales	36	Charges de transfert	166 000.00	194 989.67	28 989.67-	Compensation aux communes françaises
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	34	Charges financières	70 400.00	839 452.08	769 052.08-	Charges financières du PF